



EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES EN REGION AUVERGNE RHONE ALPES DE 2018 A 2025

Commission DEMOGRAPHIE du CROMKARA

AVRIL 2026

Membres de la commission « démographie » du CROMKARA :

Mme. Carole BARBIER SION

M. Sébastien BLEMONT

M. Patrick GUILLOT

M. Alexandre RAMBAUD

M. Frédéric RAVEL

Secrétaire administratif du CROMKARA :

M. Yoan SAUNIER

CROMK ARA

04.78.75.83.27

16, rue du Parc 69500 BRON

Sommaire

I. INTRODUCTION	4
II. DEMOGRAPHIE REGIONALE GENERALE:.....	4
III. REPARTITION PAR GENRE DES MK EN REGION ARA.....	10
IV. REPARTITION PAR MODE D'EXERCICE DES MK EN REGION ARA.....	11
VIII. RECAPITULATIF DES FLUX PAR DEPARTEMENT	29
A. L'AIN.....	29
B. L'ALLIER.....	29
C. L'ARDECHE	30
D. LE CIDOMK 15-43.....	30
E. LA DROME	31
F. L'ISERE	31
G. LA LOIRE.....	32
H. LE PUY DE DOME	32
I. LE RHONE.....	33
J. LA SAVOIE	33
K. LA HAUTE SAVOIE	33
IX. RECAPITULATIF DES FLUX POUR LA REGION ARA.....	34

I. INTRODUCTION

Les données exploitées dans ce rapport ont été collectées auprès du Conseil National de l'Ordre des Masseurs kinésithérapeutes (CNOMK) ainsi qu'auprès des dix Conseils Départementaux de l'Ordre des Masseurs kinésithérapeutes (CDOMK) de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Puy de Dôme, du Rhône, de la Savoie, de la Haute-Savoie et enfin donc du Conseil Interdépartemental de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeute du Cantal et de la Haute-Loire (CIDOMK 15-43). Nous tenons à les remercier tous pour leur précieuse contribution sans laquelle notre étude n'eut pas été possible.

II. DEMOGRAPHIE REGIONALE GENERALE:

D'après les données fournies par le CNOMK, le nombre de MK et sociétés inscrits au tableau de l'Ordre pour la région ARA au terme de l'année 2025 est de 15 290 (Figure 1.). La barre des 15 000 inscriptions a été franchie. Il semble que la progression annuelle diminue en 2025 par rapport aux années 2022, 2023 et 2024 (Tableau 1. et Figure 2.)

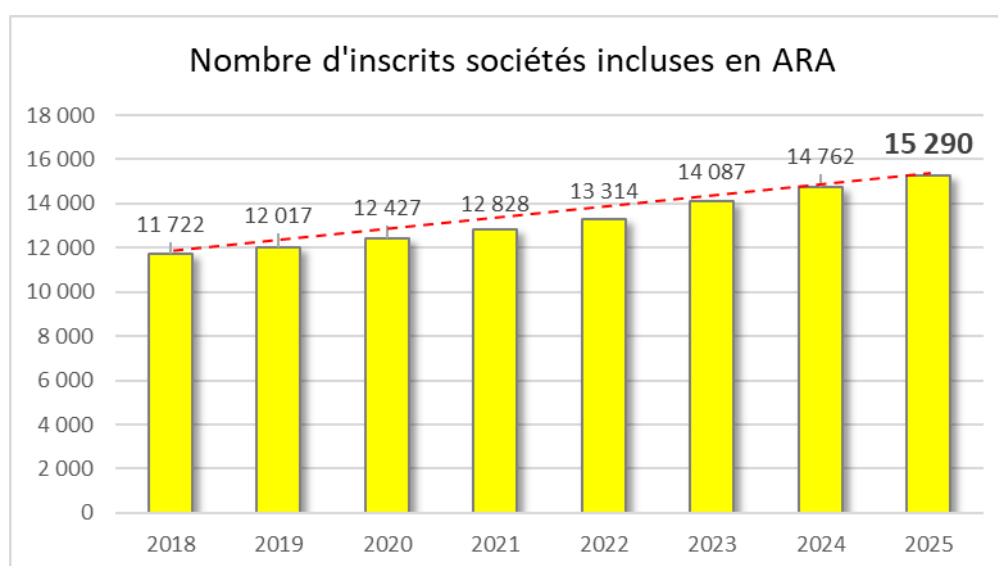


Figure 1. Nombre de MK et sociétés inscrits au tableau de l'Ordre en ARA entre 2018 et 2025

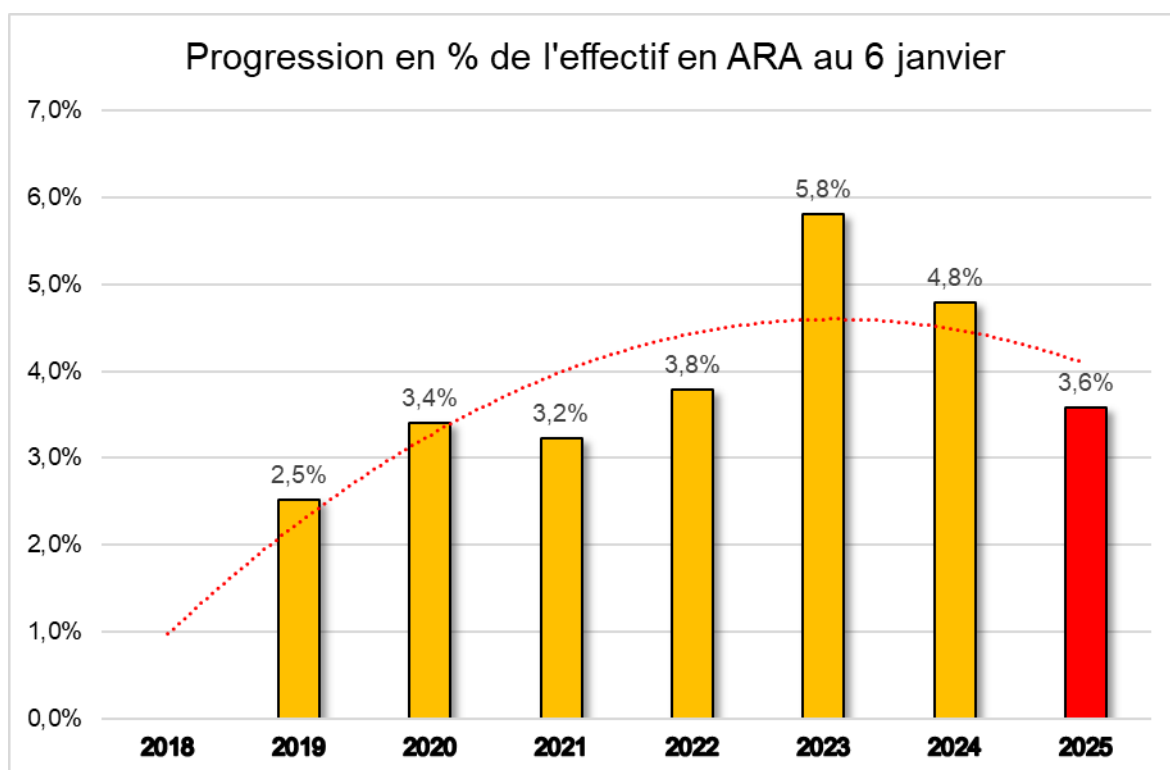


Figure 2. Evolution de la progression du nombre d'inscrits entre 2018 et 2025.

Tableau 1. Progression annuelle du nombre d'inscrits, sociétés incluses en Région Auvergne-Rhône-Alpes

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total MK	11 722	12 017	12 427	12 828	13 314	14 087	14 762	15 290
Progression annuelle (%)		2,5%	3,4%	3,2%	3,8%	5,8%	4,8%	3,6%

La disparité de l'effectif entre départements fortement urbanisés et départements ruraux persiste logiquement (Figures 3.1. et 3.2.), le Rhône étant un des départements français les plus peuplés alors que le Cantal et la Haute-Loire figurent, eux, parmi les moins peuplés.

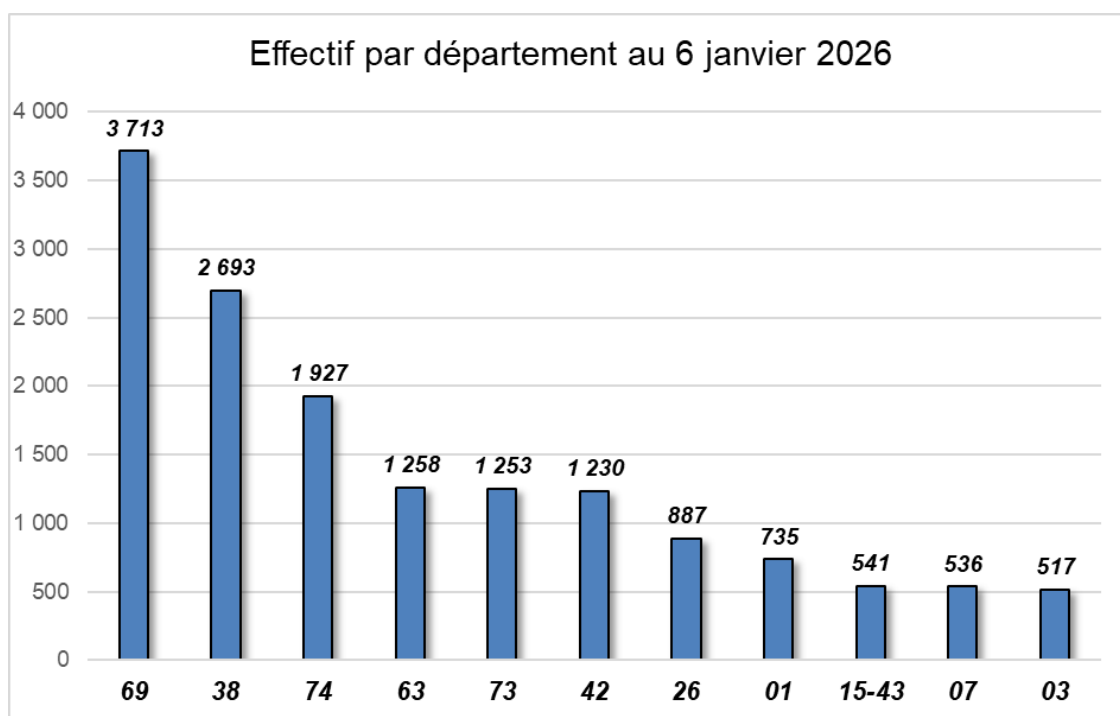


Figure 3.1. Nombre de MK par département au 6 janvier 2025

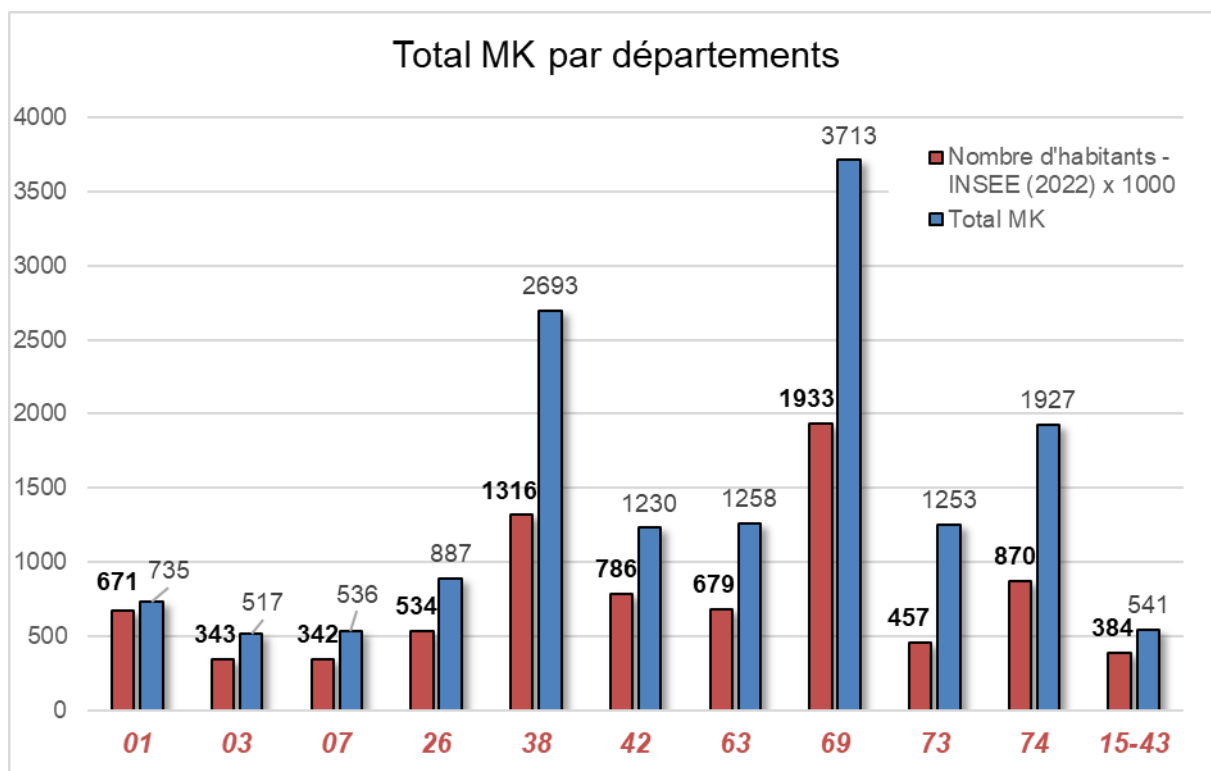


Figure 3.2. Nombre de masseur-kinésithérapeutes (MK) par département au 6 janvier 2025 comparé aux données du nombre d'habitants selon l'INSEE 2022 (X 1000)

Toutefois, nous devons nuancer cette disparité. La progression des effectifs de MK par département de 2018 à 2025 révèle que l'attractivité n'est pas simplement due à la densité démographique mais qu'elle est aussi influencée par la politique du zonage ou encore l'activité touristique. Les départements du Rhône et de l'Isère qui possèdent les deux plus grandes agglomérations enregistrent une progression inférieure à la moyenne régionale au contraire des départements des Savoie par exemple (Figure 4.). Les deux autres départements possédant de grandes agglomérations, Le Puy-de-Dôme et la Loire, ont un comportement différent. Le Puy-de-Dôme possède une forte progression, similaire par exemple au département de Haute-Savoie. Le département de la Loire est quant à lui, dans la moyenne de la région, tout comme le département de la Drôme, tous deux très connectés avec le département du Rhône et la plus grande agglomération de la Région ARA.

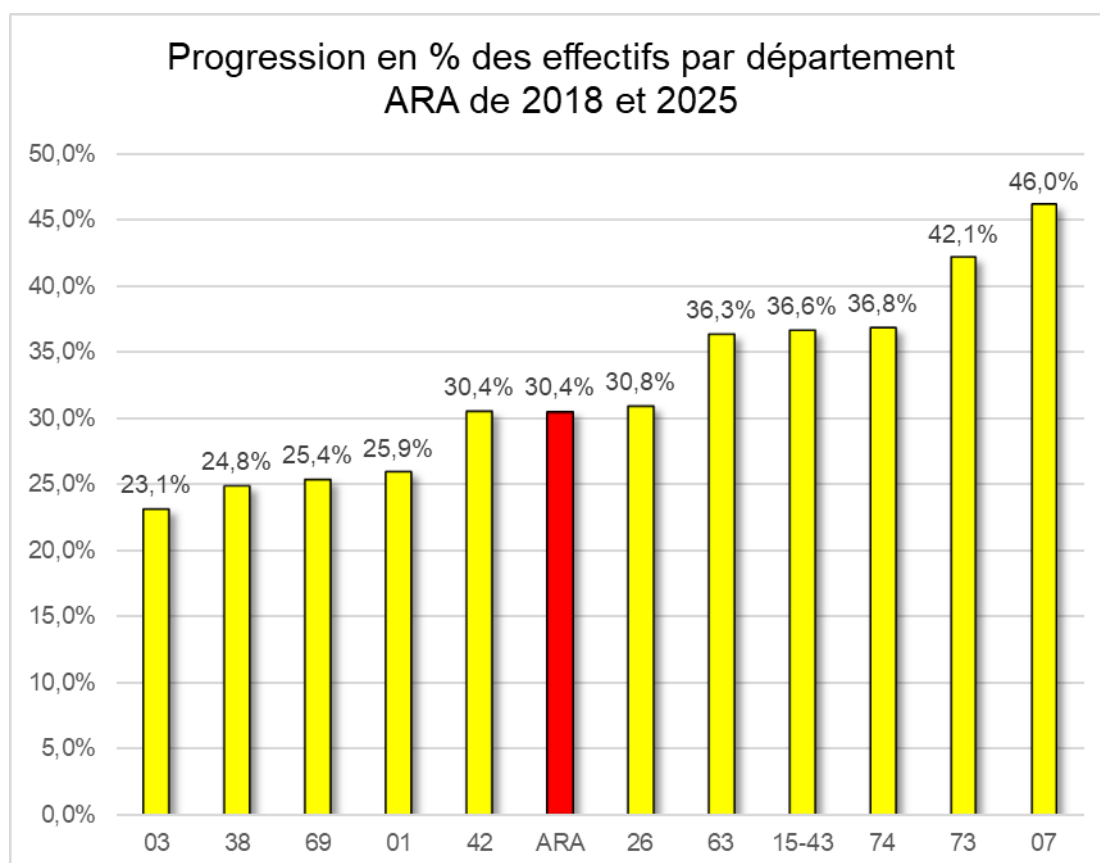


Figure 4. Progression en % des effectifs de MK par département de 2018 à 2025

Concernant la progression des effectifs pour l'année 2025, il semble avoir une certaine homogénéité (entre 3 et 6%) entre les départements (Figure 5.1.). L'Ardèche et le CIDO dépassent les 6% d'augmentation (respectivement 7,4% et 6,1%). Ces pourcentages sont toutefois à interpréter avec prudence du fait du faible nombre de nouveaux inscrits (40 et 46) (Figures 5.2. et 5.3.) ; l'ajout ou le retrait d'un seul individu suffit en effet à les faire varier de manière significative.

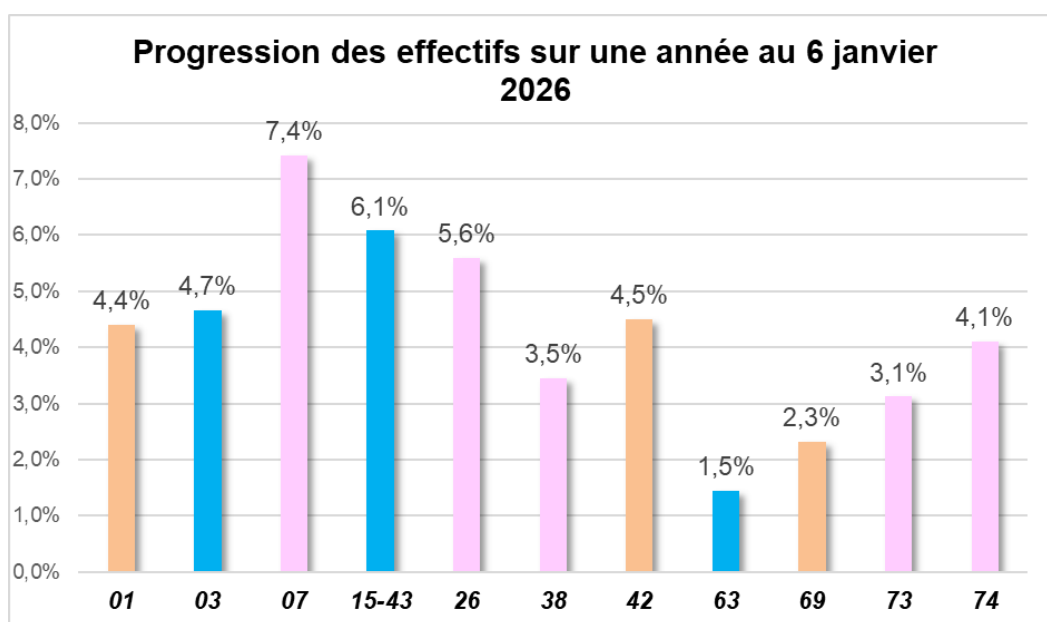


Figure 5.1. Progression en % des effectifs de MK par département de 2024 à 2025

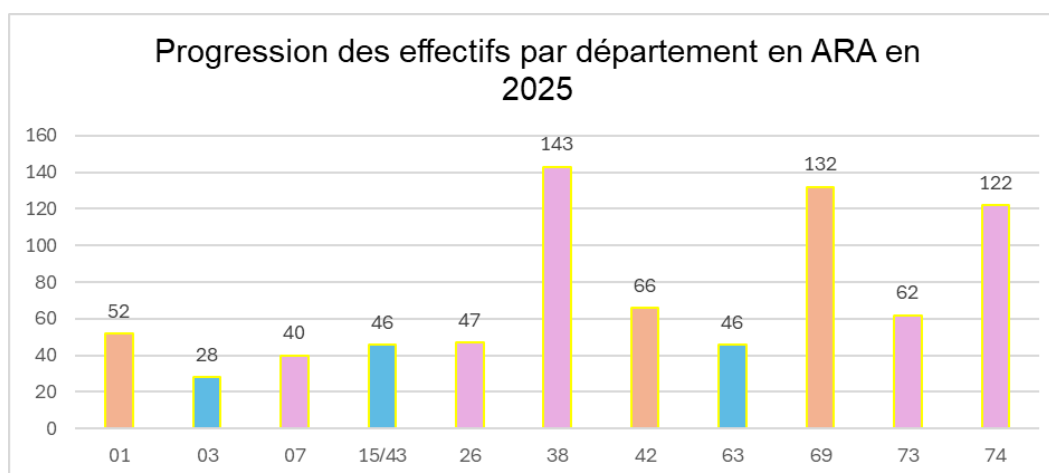


Figure 5.2. Progression des effectifs de MK par département de 2024 à 2025

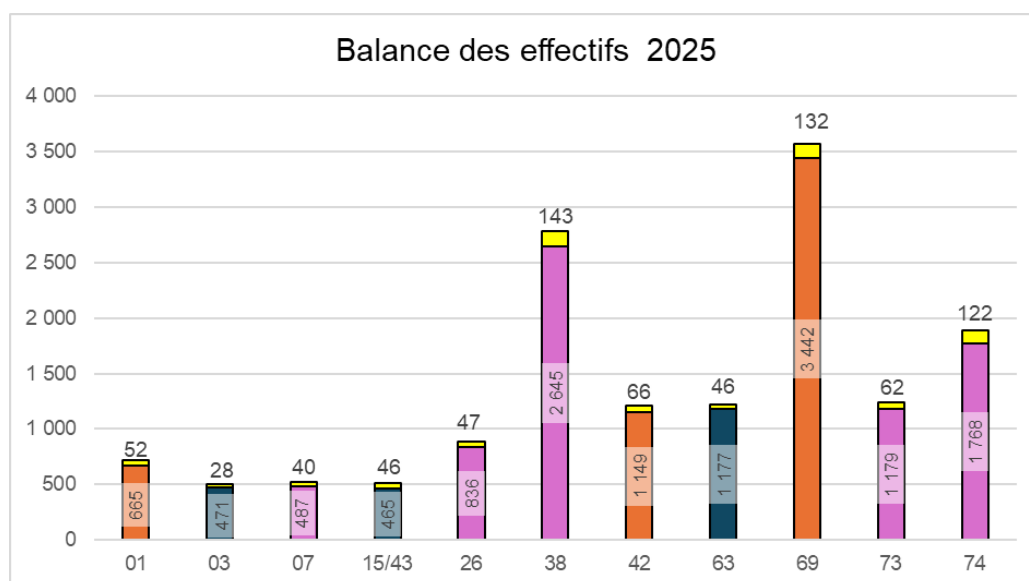


Figure 5.3. Progression des effectifs de MK par département en 2025 et effectifs en 2024

Les données démographiques fournies par l'INSEE nous permettent de calculer le nombre d'habitants par MK au niveau régional et au niveau départemental (Figure 6.). Il existe de fortes disparités entre les départements à forte activité saisonnière tels que la Savoie et la Haute-Savoie, les départements possédant une métropole tels que le Rhône, le Puy-de-Dôme, la Loire et l'Isère et les départements ruraux. Ainsi, l'Ain subit de manière persistante le voisinage de la métropole lyonnaise, de la Suisse et de la Haute-Savoie en présentant un MK pour 913 habitants alors que la moyenne régionale est de 544 habitants pour un MK. Ces chiffres ne doivent pas occulter les disparités existantes au sein même des départements que la politique de zonage a pour but de limiter.

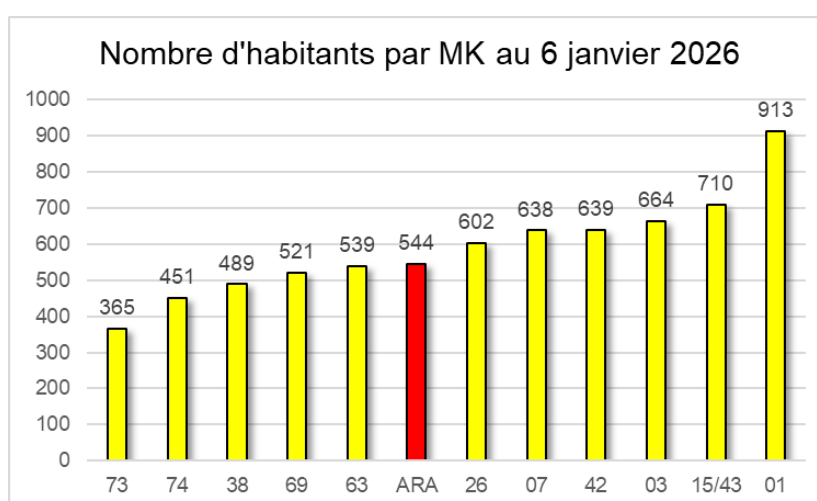


Figure 6. Nombre d'habitants par MK en région ARA

III. REPARTITION PAR GENRE DES MK EN REGION ARA

La population régionale des MK poursuit sa féminisation régulièrement. Cette tendance également nationale, devrait se maintenir dans les prochaines années du fait de la féminisation des étudiants réussissant le concours d'entrée en IFMK qui est supérieure à 60% (Figure 7.).

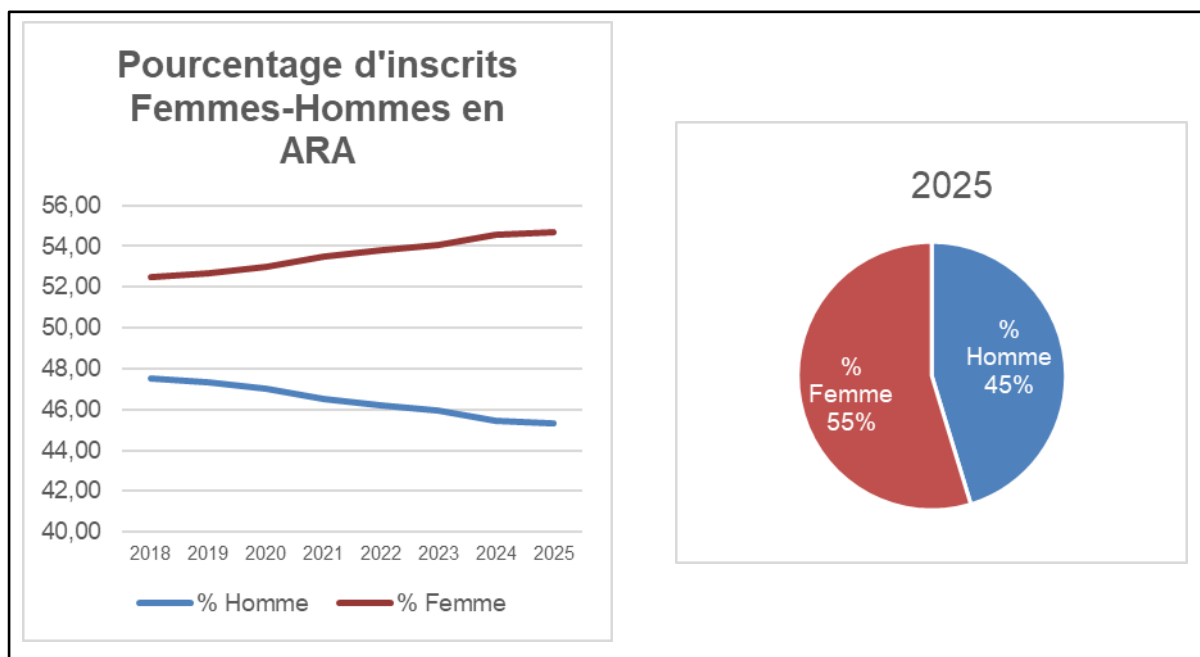


Figure 7. Evolution et répartition par genre des MK en région ARA en 2025

IV. REPARTITION PAR MODE D'EXERCICE DES MK EN REGION ARA

La répartition des MK inscrits au tableau de l'ordre par collège libéral ou salarié varie peu d'une année sur l'autre (Figure 8. et Tableau 2.). Les aléas de la gouvernance de la santé française ne semblent donc pas avoir d'impact direct sur cette répartition. Toutefois, nous constatons qu'en 8 ans, le nombre de sociétés inscrites au tableau est passé de 133 à 366 soit une progression de 175% alors que la progression du nombre d'inscrits libéraux et salariés est de l'ordre de 30%. L'exercice en groupe semble donc se développer davantage que l'exercice purement individuel.

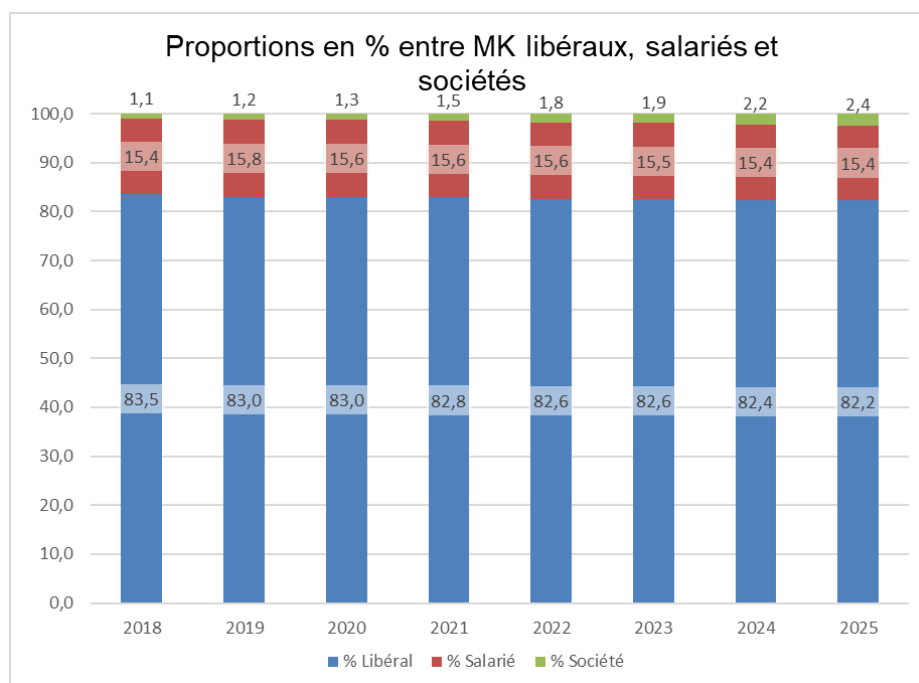


Figure 8. Proportions en % entre MK libéraux, salariés et sociétés de 2018 à 2025

Tableau 2. Répartition entre MK libéraux, salariés et sociétés en 2018 et 2025

Collège	2018	2025
Libéral	9 787	12 572
Salarié	1 802	2 352
Société	133	366

V. LES RADIATIONS

Fin 2025, on dénombre 355 MK radiés, alors qu'ils n'étaient que 291 fin 2024. Si on fait abstraction de ce que nous avons nommé « anomalie statistique en 2021 », on note une évolution à la baisse de 5,2% sur 5 années (Figure 9.1.). L'année 2025 montre au contraire une augmentation nette du nombre de MK radiés, soit 22,0% par rapport à 2024. Une attention toute particulière devra être réalisée ces prochaines années sur le nombre de radiations afin de vérifier si notre profession est impactée ou non par la réorientation professionnelle, en plus des départs à la retraite.

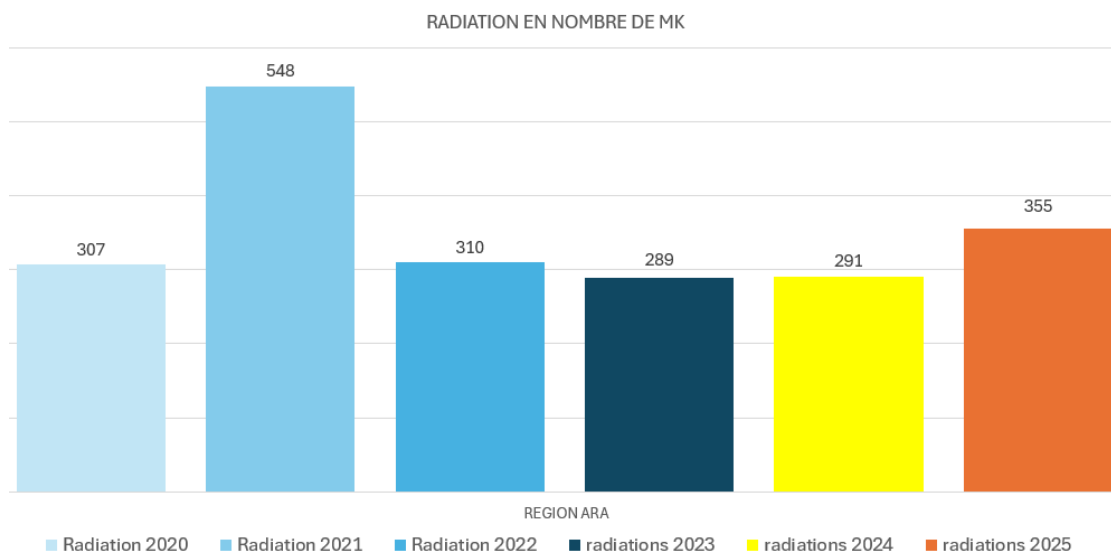


Figure 9.1. Nombre de radiations de 2020 à 2026 en région Auvergne Rhône-Alpes

La tendance initiée en 2023 semble se retrouver en 2024 et 2025, c'est-à-dire plus de radiations dans les départements les plus peuplés, voire même où il y a le plus de MK inscrits, soit en ordre décroissant dans le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie (Figure 9.2.). On notera d'ailleurs que le département suivant en nombre d'inscrits est la Savoie, ces quatre départements faisant l'arc alpin et le Rhône.

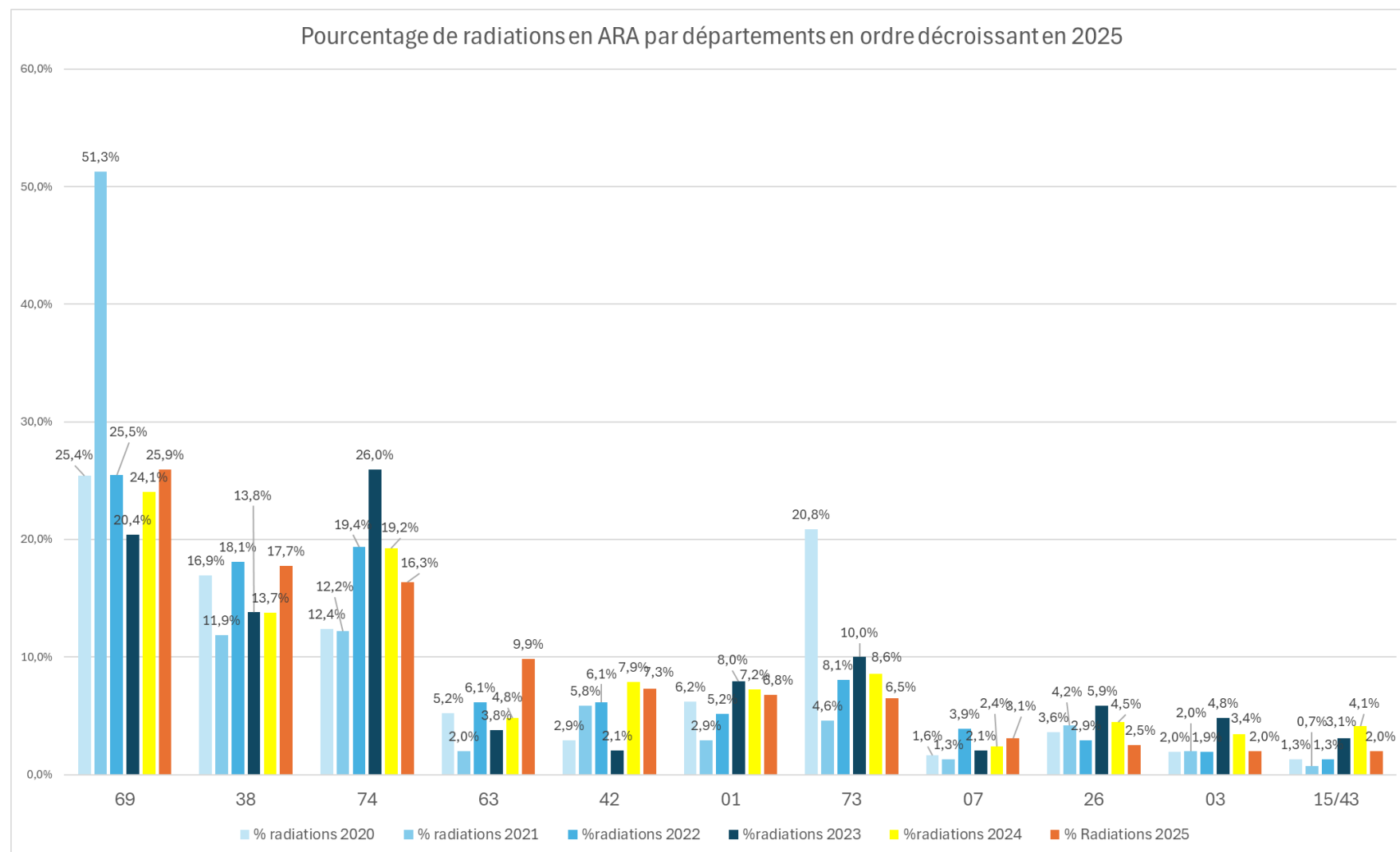


Figure 9.2. Evolution par département de 2020 à 2025 selon l'ordre décroissant de pourcentage de radiations en 2025

Tableau 3. Evolution des radiations en pourcentage pour les 3 départements les plus denses en MK de la Région ARA.

	Radiation en 2025	% de la Région ARA		
		En 2023	En 2024	En 2025
<i>RHONE (69)</i>	<i>92 (1^{er})</i>	20,4%	24,8%	25,9%
<i>ISERE (38)</i>	<i>63 (2^{ème})</i>	18,1%	13,7%	17,7%
<i>HAUTE-SAVOIE (74)</i>	<i>58 (3^{ème})</i>	26,0%	19,2%	16,3%
Sous-Total	213	64,1%	57,7%	59,9%

Il faut aussi noter la tendance à la baisse importante en Haute-Savoie pour les 3 dernières années. A noter également que le Puy-de-Dôme est en quatrième position à 9,9% (devant la Loire à 7,3% et l'Ain à 6,8%), avec 35 radiations en 2025. Si on s'intéresse plus particulièrement à l'arc alpin (38, 73 et 74) on obtient 40% des radiations de la Région ARA. La région lyonnaise (01, 69 et 42) semble prendre également une part de plus en plus importante avec un pourcentage proche de l'Arc Alpin pour 2025 (Tableau 4.)

Tableau 4. Evolution des radiations en pourcentage pour les 3 départements de l'arc Alpin plus le département du Rhône.

Radiation	% radiations 2020	% radiations 2021	%radiations 2022	%radiations 2023	%radiations 2024	% Radiations 2025
Arc Alpin (38, 73 et 74)	50,2%	28,6%	45,5%	49,8%	41,6%	40,6%
Lyonnais (01, 69 et 42)	34,5%	60,0%	36,8%	30,4%	39,2%	40,0%

En s'intéressant au rapport entre radiations et inscriptions par département et en se référant au classement du plus élevé au moins élevé en 2025, on retrouve les évolutions par départements au cours des années (Tableau 5.).

Tableau 5. Evolution par département du rapport radiations/inscrits selon l'ordre décroissant en 2025)

	rapport radiation par rapport aux inscriptions de 2020 à 2025 par ordre décroissant des résultats en 2025											
	en 2020		en 2021		en 2022		en 2023		en 2024		en 2025	
	%	rang	%	rang	%	rang	%	rang	%	rang	%	rang
PUY-DE-DOME	18,4	8	10,1	11	19,0	9	11,1	10	12,7	11	<u>40,2</u>	<u>1</u>
HAUTE-SAVOIE	21,0	6	39,9	3	26,7	1	50,3	1	48,3	1	33,1	2
RHONE	24,8	4	81,2	1	21,6	5	17,2	7	23,3	4	31,3	3
ISERE	26,8	3	33,3	5	24,6	3	20,0	6	17,9	7	27,3	4
AIN	38,8	2	25,4	6	20,0	6	25,3	3	31,8	2	25,8	5
LOIRE	16,1	10	33,7	4	19,4	8	5,4	11	23,5	3	22,4	6
SAVOIE	<u>53,8</u>	<u>1</u>	20,2	8	19,8	7	20,6	5	17,0	8	1,0	7
ARDECHE	10,0	11	17,1	9	22,6	4	13,0	9	13,7	10	16,7	8
CIDO 15-43	23,7	5	15,9	10	26,5	2	16,1	8	22,6	5	12,5	9
DROME	15,5	9	56,1	2	11,0	10	22,4	4	16,7	9	11,3	10
ALLIER	19,4	7	23,4	7	9,8	11	28,6	2	20,4	6	10,9	11

Entre 2020 et 2025, le Rhône a toujours présenté le plus grand nombre d'inscrits, alors que le CIDO Cantal Haute-Loire le nombre le moins élevé. Les départements présentant le plus souvent un nombre élevé d'inscrits sont la Haute-Savoie, l'Isère, la Savoie. Les départements de l'Ain et la Loire suivent ensuite.

Si la Haute-Savoie a été en 1^{ère} position du rapport entre radiations et inscriptions de 2023 à 2025, il est surprenant de trouver le Puy-de-Dôme en 1^{ère} position en 2025, alors qu'il avait oscillé jusque-là entre la 8^{ème} et 11^{ème} place, d'autant plus avec 6,3% des inscrits de la région.

On retient la tendance des dernières années qui veut qu'il y a plus de radiations dans les départements les plus peuplés et avec une densité plus importantes de MK.

Il semble pertinent de s'intéresser au type de radiation (départ en retraite, changement d'activités, problèmes de santé, autre).

VI. MOBILITE, TRANSFERT DES MK :

a. Transferts sortants :

Après une croissance du nombre de transferts sortants de 2020 à 2022, la décroissance amorcée faiblement en 2023 se prolonge en 2025 (Figure 10.). Le passage de 551 à 623, soit une augmentation de 13,07%, précède un passage de 623 à 599, soit une baisse de 4,0%, ce qui est loin d'être une décrue, la progression globale de 2020 à 2025 étant de 8,7%.

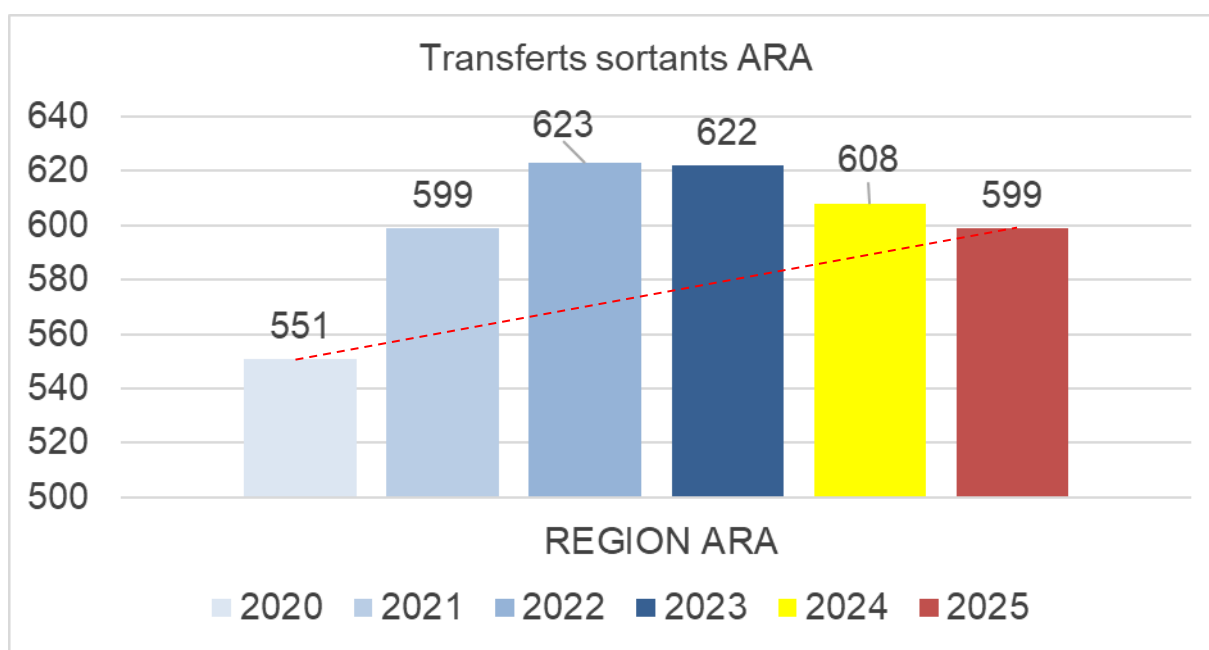


Figure 10. Evolution des transferts sortants pour l'ensemble de la région ARA de 2020 à 2025

Comme pour les années précédentes, aucun département n'a de courbe comparable à la courbe moyenne de la région, mais on peut tout de même s'intéresser aux évolutions dans la globalité, ce qui amène à distinguer les courbes croissantes, stables ou décroissantes, et ce de 2020 à 2025 (Tableau 6. et Figure 11.).

Tableau 6. Evolution des transferts sortants de 2020 à 2025 par départements en Région ARA

	en 2020	en 2025	Evolution entre 2020 et 2025	Evolution entre 2024 et 2025
Globalement en augmentation				
ALLIER	16	36	125%	57%
LOIRE	37	50	35%	9%
AIN	31	40	29%	28%
SAVOIE	52	59	13%	-11%
PUY-DE-DOME	37	41	11%	-11%
DROME	31	33	6%	-28%
RHONE	153	162	6%	8%
ARDECHE	25	26	4%	24%
Globalement stable				
ISERE	88	88	0%	1%
Globalement en diminution				
HAUTE-SAVOIE	64	53	-17,20%	-20%
CIDO 15-43	17	10	-41,10%	-60%

Il demeure compliqué d'en tirer des enseignements du fait de nombres assez bas de transferts sortants ainsi que les fluctuations chaque année (Figure 11.).

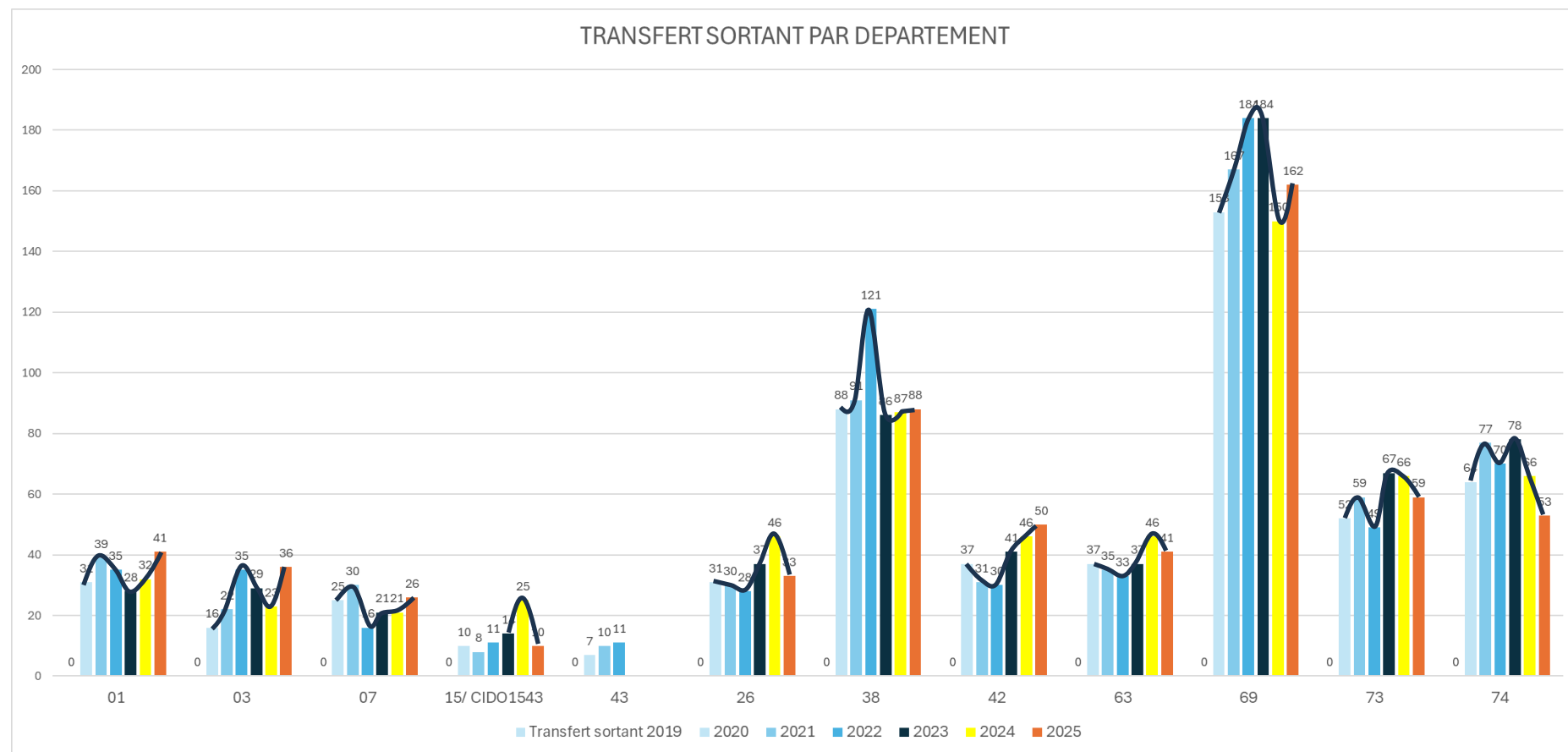


Figure 11. Evolution des transferts sortants de 2020 à 2025 par départements en Région ARA

Transferts entrants :

Si la tendance des dernières années suit une augmentation de 2019 à 2025 des transferts entrants, on trouve une petite différence entre les intra-ARA et les extra-ARA (Figure 12.). La part des intra-ARA par rapport aux extra-ARA est en moyenne de 54,7% (l'évolution au fil des années étant : 60,6% en 2019, 50,6% en 2020, 63,1% en 2021, 54,3% en 2022, 49,0% en 2023, 53,6% et 54,2% en 2025).

S'il y avait une tendance légèrement différente en 2024, soit une baisse de l'ordre de 2,2% pour les entrants intra-ARA et une augmentation de 7,3% des transferts extra-ARA, en 2025 la tendance est à l'augmentation des deux données, soit 2,3% pour les intra-ARA et 1,2% pour les extra-ARA, mais aussi 1,6% pour l'ensemble des transferts entrants.

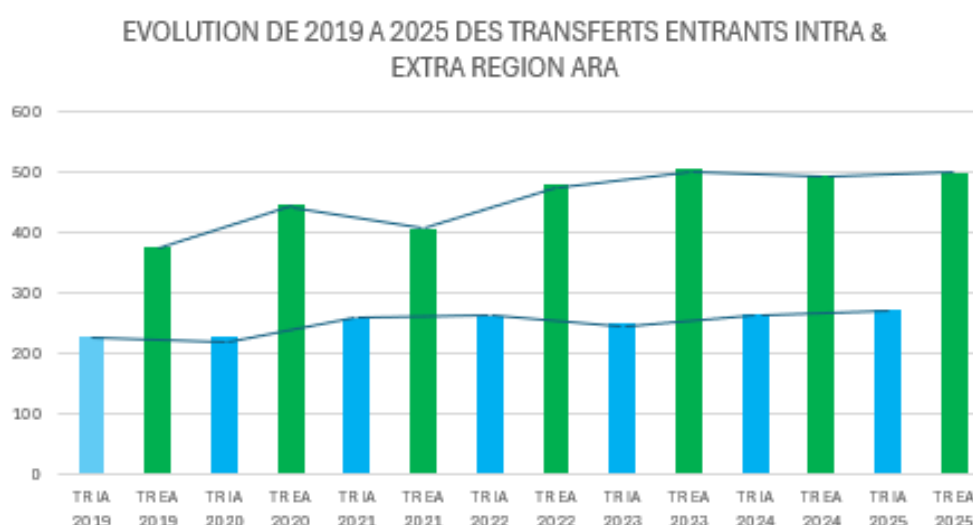


Figure 12. Transferts entrants intra et extra ARA de 2019 à 2025

Ces données tendent à confirmer l'attractivité de la Région ARA. Il semble important de mieux discriminer cette caractéristique entre intra et extra ARA, mais aussi en fonction des départements.

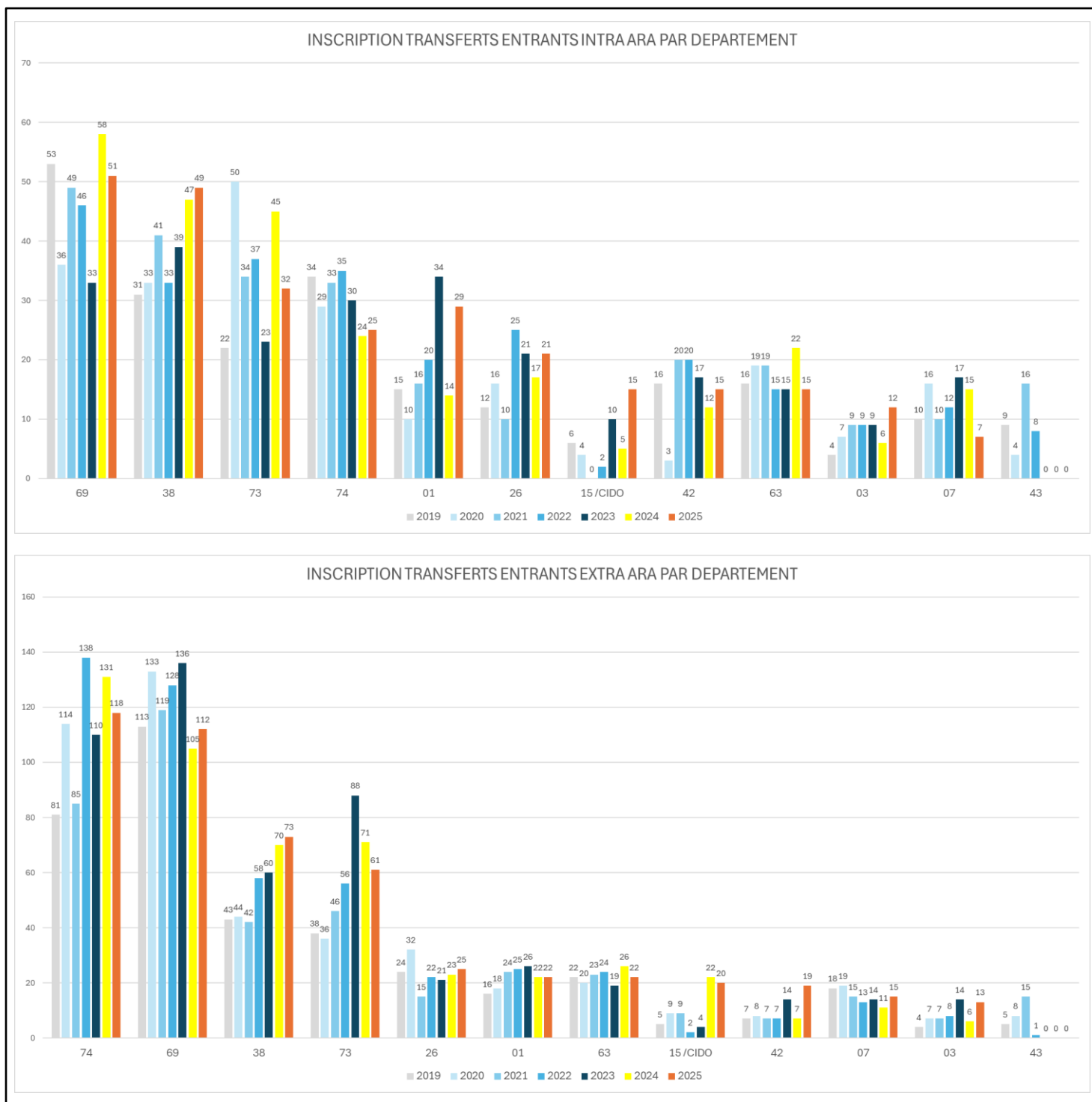


Figure 13. Evolutions des transferts entrants Intra et extra-ARA par département

Concernant les transferts Extra-ARA, le département du 69, département le plus peuplé de la Région ARA arrive seulement en 2^{ème} position, dernière le département de Haute-Savoie. L'Isère et la Savoie complète le quatuor, loin devant les autres départements de la Région ARA. Il semble que l'ARC Alpin attire des MK au-delà de la Région, indiquant l'attractivité nationale de l'ARC Alpin. Le Département du 69 et sa métropole européenne Lyon est également un centre d'attrait pour les personnes souhaitant s'installer dans la Région ARA.

Les autres départements semblent être dans la dynamique semblable entre eux, en fonction de leur densité de population respective.

Pour les flux intra-ARA, le département 69 reste le principal département d'inscription, puis l'Arc Alpin suit en nombre de transfert intra-ARA.

En résumé, nous constatons l'attractivité de la région Auvergne Rhône-Alpes particulièrement le département du 69 mais également l'Arc Alpin.

VII. LES PRIMO-INSCRIPTIONS :

Si on exclut le nombre de primo-inscriptions de 2019 (méconnaissance notamment des valeurs antérieures), la tendance régionale correspond à une augmentation régulière entre 2020 et 2022 (+22,5% avec un différentiel positif de 268), puis à une diminution entre 2022 et 2025 de -5,2% (-76 MK inscrits), ce qui fait une augmentation globale, avec un léger pic en 2022 et une descente avec pente très faible jusqu'en 2025, de +16,1% de 2020 à 2025. ***Ces fluctuations sont essentiellement dues aux valeurs dédiées aux autorisations d'exercice (AE), les diplômés d'état (DE) étant globalement plus stables.***

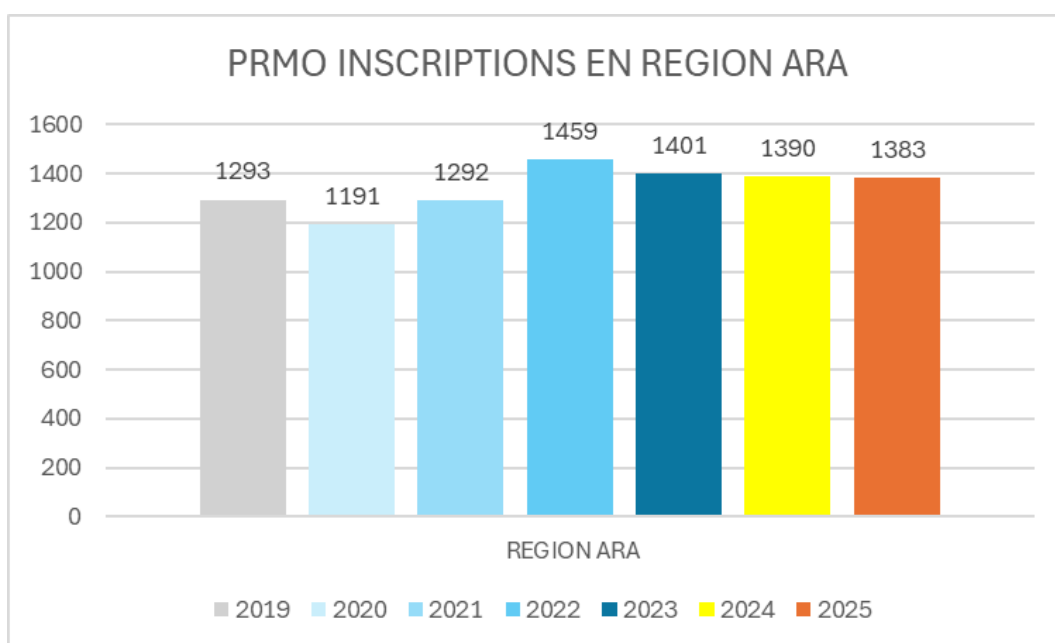


Figure 14. Primo-inscriptions en région ARA de 2019 à 2025

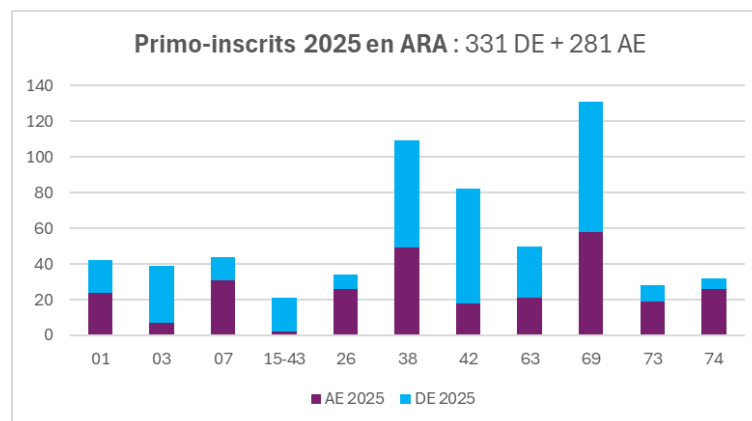


Figure 15.1. Autorisations d'exercice et Diplômes d'état en région ARA en 2025 par départements.

L'analyse des données de 2025 révèle des disparités territoriales concernant le ratio entre AE et DE. L'impact de la formation initiale dispensée en IFMK varie selon les territoires : si l'Allier et la Loire comptent logiquement plus de DE que d'AE grâce à la présence d'un IFMK, le ratio s'équilibre en revanche autour de 1 dans le Rhône et l'Isère, malgré un contexte de formation similaire. Par ailleurs, le CIDO affichent une dynamique favorable aux néo-diplômés plutôt qu'aux AE. À l'inverse, la tendance s'inverse nettement en Savoie et Haute-Savoie, ainsi que dans l'Ardèche et la Drôme, où les primo-inscrits avec une AE sont majoritaires par rapport à ceux avec un DE.

Il convient de s'intéresser au rapport entre AE et DE (Figure 15.) au cours des années. Là encore, il est légitime de mettre de côté les valeurs de 2019. **Les variations visant les DE sont assez faibles, puisqu'on dénombre 317 MK en 2020, 349 en 2021 et 2022, 337 en 2023, 338 en 2024 & 331 en 2025, soit +10,1% de 2020 à 2021, inchangé en 2022, -2,3% de 2022 à 2023, +0,3% de 2023 à 2024 & -2,1% de 2024 à 2025, l'évolution globale entre 2020 et 2025 étant de +4,4%.**

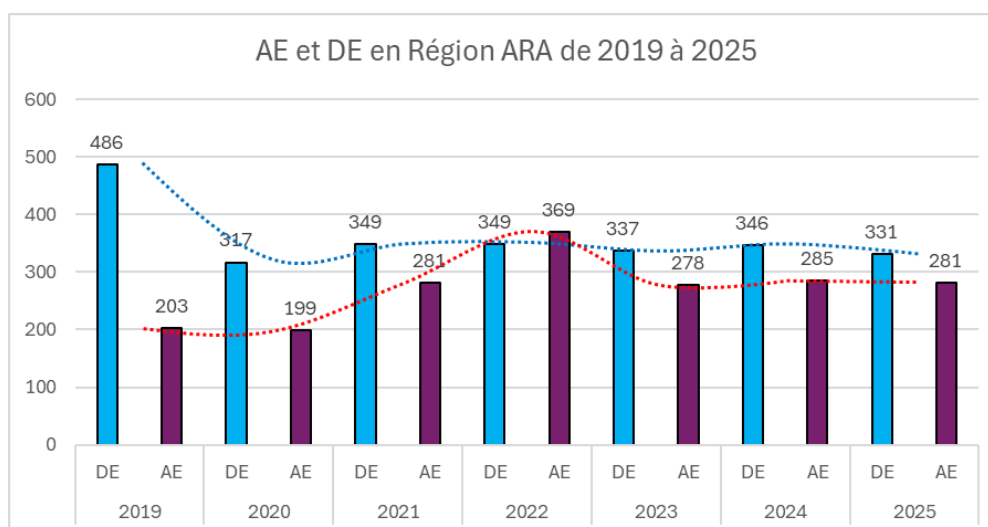


Figure 15.2. Autorisations d'exercice et Diplômes d'état en région ARA de 2019 à 2025)

Pour les AE, on constate les éléments suivants :

- en 2020 ; 199 MK, impliquant un rapport DE/AE = 61,4-38,6%
- en 2021 ; 281 MK, impliquant un rapport DE/AE = 44,6-55,4%, une évolution d'AE de +41,2% de 2020 à 2021
- en 2022 ; 369 MK, impliquant un rapport DE/AE = 48,6-51,4%, une évolution d'AE de +27,8% de 2021 à 2022
- en 2023 ; 278 MK, impliquant un rapport DE/AE = 54,8-45,2%, une évolution d'AE de -24,7% de 2022 à 2023
- en 2024 ; 385 MK, impliquant un rapport DE/AE = 46,8-53,2%, une évolution d'AE de +38,5% de 2023 à 2024
- en 2025 ; 281 MK, impliquant un rapport DE/AE = 54,1-45,9%, **53,0-47,0% sur l'ensemble de la période allant de 2020 à 2025**, une évolution d'AE de -27,0% de 2024 à 2025 et **de +41,2% de 2020 à 2025, avec deux pics en 2022 et 2024, ce dernier étant le plus élevé.**

a. Les diplômés d'état (DEMK) :

Pour les inscriptions suite à l'obtention d'un DE, on peut distinguer les intra-ARA des extra-ARA. **Pour rappel, il y a une stabilité forte du nombre de DE par année à compter de 2020 puisque le quota fixé par la Région n'a pas été changé.** Par ailleurs, il y a une forte composante des intra ARA dans le total des DE. L'évolution du nombre de primo-inscrits entre 2020 et 2025 est présenté dans le tableau 7 et les figures 16 et 17.

Tableau 7. Evolution des primo-inscrits avec un Diplôme d'Etat entre 2020 et 2025

	en 2020	en 2025	évolution	en 2021	2020 à 2021	en 2022	2021 à 2022	en 2023	2022 à 2023	en 2024	2023 à 2024	2024 à 2025
total des DE	317	331	+44,2%	349	+10,1%	349	0,00%	336	-3,80%	346	+3,0%	-4,30%
DE intra-ARA	247	294	+19,0%	285	+15,4%	307	+7,7%	279	-9,10%	291	+4,3%	+1,0%
rapport intra-ARA/Total des DE	77,90%	88,80%		81,70%		88,00%		82,70%		84,10%	de 2020 à 2025	84,30%

Figure 16. Nombre de néo- Diplômés d'Etats ayant demandés leur inscription dans la Région ARA de 2019 à 2025

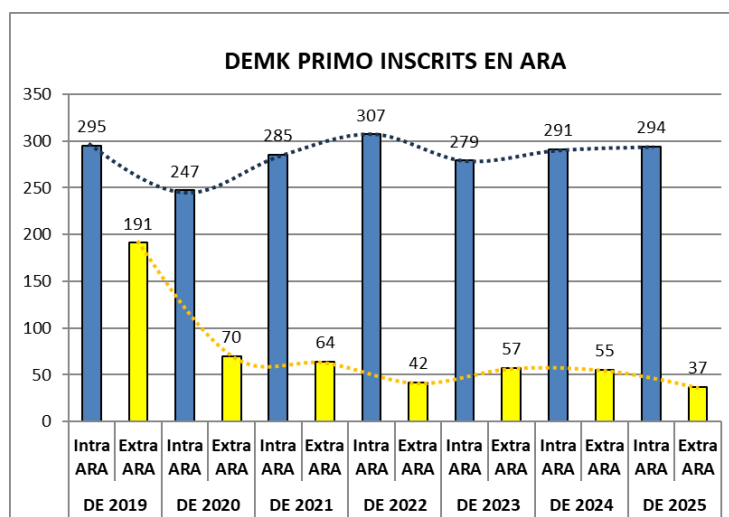
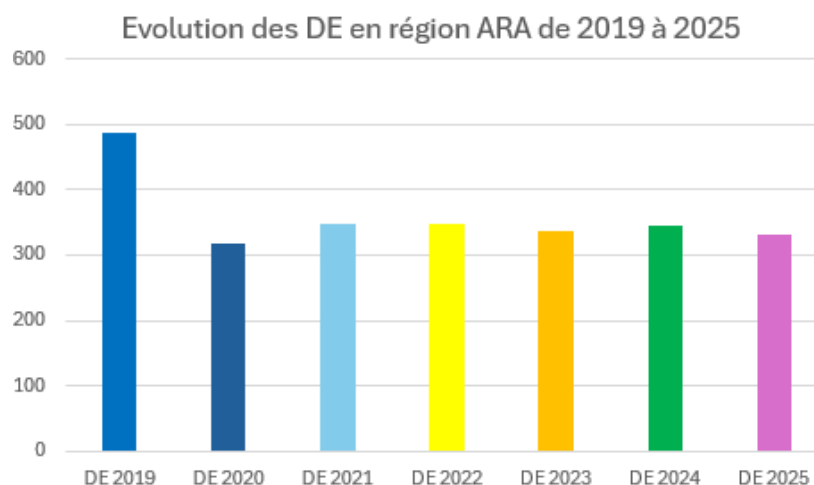


Figure 17. Nombre de néo- Diplômés d'Etats ayant demandés leur inscription dans la Région ARA diplômé en intra- et extra- ARA de 2019 à 2025

Il est intéressant de dresser le constat de l'évolution des DE par département. Si on se réfère à la période allant de 2020 à 2025, la première impression notoire est que le Rhône, l'Isère, la Loire et le Puy-de-Dôme présentent des chiffres plus élevés que dans les autres départements. **Si on ajoute que l'Allier vient juste après, l'école de Vichy étant dans l'Allier et proche du Puy-de-Dôme, on peut faire un lien avec la présence des instituts de formation de kinésithérapeutes.** Concrètement, sur l'ensemble de la période, les inscrits possesseurs d'un DE dans ces cinq départements ont représenté 79,2% de l'ensemble des primo-inscrits avec DE, avec les évolutions suivantes : 79,2% en 2020, 79,4% en 2021, 78,8% en 2022, 80,4% en 2023, 75,1% en 2024 & 77,9% en 2025, mais aussi 78,5% sur l'ensemble de la période allant

de 2020 à 2025. Il s'agit bien d'une constante, laissant 21,5% pour 6 autres départements (Figure 18.).

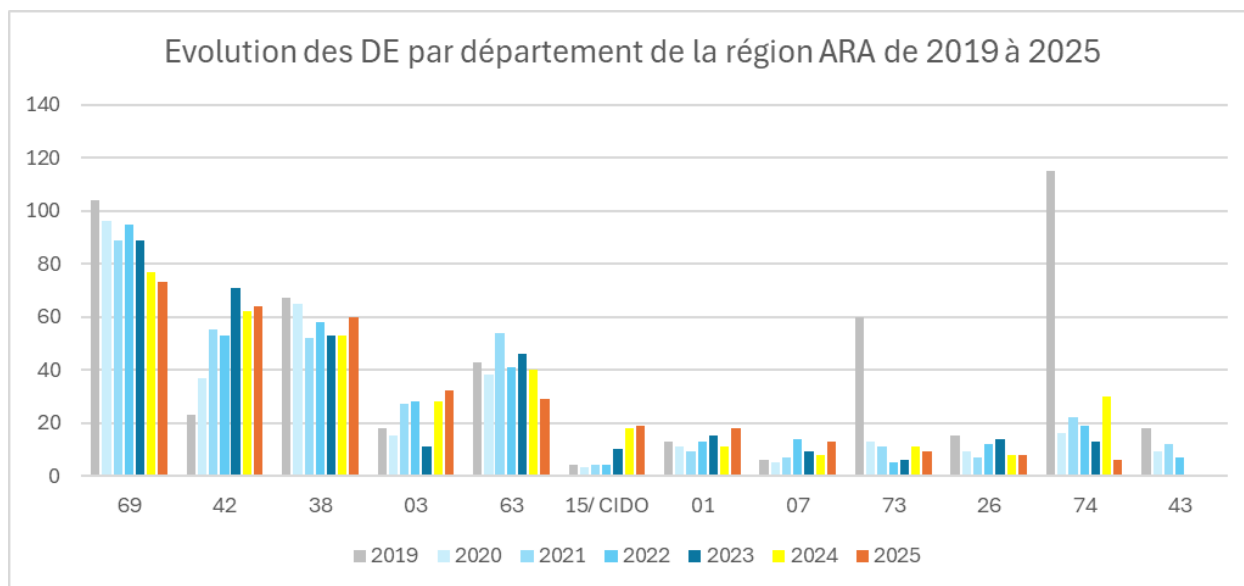


Figure 18. Nombre de néo- Diplômés d'Etats ayant demandés leur inscription dans la Région ARA de 2019 à 2025 de la région ARA par départements

Il y a un intérêt à observer ce qu'il se passe dans chaque département, par exemple par ordre croissant des valeurs de 2025 :

		en 2020	en 2025	évolution	en 2021	2020 à 2021	en 2022	2021 à 2022	en 2023	2022 à 2023	en 2024	2023 à 2024	2024 à 2025
HAUTE-SAVOIE	total des DE	16	6	-62,50%	22	+37,5%	19	-13,60%	13	-31,60%	30	+130,8%	-80%
	DE intra-ARA	7	3	-57,10%	12	+71,4%	13	+8,33%	10	-23,10%	11	+10,0%	-72,70%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	43,80%	50,00%		54,60%		68,40%		76,90%		36,70%		
	<i>pic de DE en 2024, avant une chute conséquente en 2025, mais proportion d'intra-ARA restant faible à mesurée de 2020 à 2025</i>												
DROME	total des DE	9	8	-11,10%	7	-22,20%	12	+71,5%	14	+16,7%	8	-42,90%	0,00%
	DE intra-ARA	6	6	0,00%	4	-33,30%	11	+175,0%	10	-9,10%	5	-50,00%	+20,0%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	66,70%	75,00%		57,10%		91,70%		71,40%		62,50%		
	<i>chiffres liés aux DE restent faibles, si ce n'est une légère augmentation en 2022 et 2023, les intra-ARA restant faibles ou modérés</i>												
SAVOIE	total des DE	13	9	-30,80%	11	+22,2%	5	-54,50%	6	+20,0%	11	+83,3%	+22,2%
	DE intra-ARA	5	7	+40,0%	7	+40,0%	3	-57,10%	4	+33,3%	8	+100,0%	-12,50%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	38,50%	77,80%		63,60%		60,00%		66,70%		72,70%		
	<i>département assez comparable à la Haute-Savoie avec des chiffres plus mesurés encore</i>												
ARDECHE	total des DE	5	13	+60,0%	7	+40,0%	14	+100,0%	9	-35,70%	8	-11,10%	+62,5%
	DE intra-ARA	5	10	+100,0%	4	-20,00%	11	+175,0%	5	-54,50%	3	-40,00%	+233,3%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	100,00%	76,90%		57,10%		78,60%		55,60%		37,50%		
	<i>département assez comparable à la Drôme</i>												
AIN	total des DE	11	18	+63,6%	9	-18,20%	13	+44,4%	15	+15,4%	11	-26,70%	+63,6%
	DE intra-ARA	7	15	+114,3%	5	-28,60%	11	+120,0%	10	-9,10%	6	-40,00%	+166,7%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	63,60%	83,30%		55,60%		84,60%		66,70%		54,60%		
	<i>chiffres liés aux DE un peu plus élevés et en progression entre 2020 et 2025, les intra-ARA restant plutôt faibles à modérés</i>												
CIDO 15-43	total des DE	12	19	+58,3%	16	+33,3%	11	-31,30%	9	-18,20%	18	+100,0%	+5,6%
	DE intra-ARA	10	12	+20,0%	11	+10,0%	10	-9,10%	8	-20,00%	18	+125,0%	+50,0%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	83,30%	63,20%		68,80%		90,91%		88,90%		100,00%		
	<i>assez comparable à l'Ain, les chiffres de DE étant un peu plus élevés, les intra-ARA étant dans une moyenne haute</i>												
PUY-DE-DOME	total des DE	38	29	-23,60%	54	+42,1%	41	-24,10%	46	+12,2%	40	-13,00%	-27,50%
	DE intra-ARA	34	29	-14,70%	52	+52,9%	40	-23,10%	en 2021	+2,5%	38	-7,3%	-23,70%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	89,50%	100,00%		96,30%		97,60%		89,10%		95,00%		
	<i>les chiffres de DE sont plus élevés que les départements précédents, avec pics en 2021 et 2023, les intra-ARA étant plutôt très élevés</i>												
ALLIER	total des DE	15	32	+113,3%	27	+80,0%	28	+3,7%	11	-60,70%	28	+154,5%	+14,3%
	DE intra-ARA	15	32	+113,3%	26	+73,3%	28	+7,7%	10	-64,30%	28	+180,0%	+14,3%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	100,00%	100,00%		96,30%		100,00%		90,91%		100,00%		
	<i>les chiffres de DE sont moyennement élevés, et faisant preuve d'une certaine constance, les intra-ARA étant dans une moyenne haute</i>												
ISERE	total des DE	65	60	-7,70%	52	-20,00%	58	+11,5%	53	-8,60%	53	0,00%	+13,2%
	DE intra-ARA	55	53	-3,60%	37	-32,70%	48	+29,7%	42	-12,50%	47	+11,9%	+12,8%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	84,60%	88,30%		71,10%		82,80%		79,30%		86,70%		
	<i>les chiffres de DE sont élevés, comparables à la Loire, avec un pic en 2022, les intra-ARA étant plutôt très élevés</i>												
LOIRE	total des DE	37	64	+73,0%	55	+48,6%	53	-3,60%	71	+34,0%	62	-12,70%	+3,2%
	DE intra-ARA	37	63	+70,3%	51	+37,8%	51	0,00%	68	+33,3%	62	-8,80%	+1,6%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	100,00%	98,40%		92,70%		96,20%		95,80%		100,00%		
	<i>les chiffres de DE sont élevés, comparable à l'Isère, en progression et avec un pic en 2023, les intra-ARA étant plutôt très élevés</i>												
RHONE	total des DE	96	73	-24,00%	89	-7,30%	95	+6,7%	89	-6,30%	77	-13,50%	-5,20%
	DE intra-ARA	66	64	-3,00%	76	+15,2%	81	+6,6%	71	-12,30%	65	-8,50%	-1,50%
	INTRA-ARA / DE TOTAL	68,80%	87,70%		85,40%		85,30%		79,80%		84,40%		
	<i>même avec une diminution entre 2020 et 2025, ce sont les chiffres de DE les plus élevés, les intra-ARA étant seulement en moyenne haute</i>												

Au regard des chiffres de DE dans les 5 départements déjà cités, il semble légitime de faire un lien avec la présence ou un lien étroit (Allier et Puy-de-Dôme) d'instituts de formation dans ces départements, en notant également qu'on trouve les pourcentages les plus élevés de MK détenteurs d'un DE et provenant de la région.

b. Les autorisations d'exercice (AE) :

Pour rappel, les chiffres relatifs aux primo-inscrits avec AE est moins stable que ceux liés aux primo-inscrits avec DE. **La progression de 2020 à 2025 est de plus de 40%**, avec un pic en 2022 et un léger fléchissement, quoique irrégulier, jusqu'en 2025, le tableau suivant résumant la situation :

en 2020	en 2025	évolution	en 2021	2020 à 2021	en 2022	2021 à 2022	en 2023	2022 à 2023	en 2024	2023 à 2024	2024 à 2025
199	281	+41,2%	281	+41,2%	369	+31,3%	278	-24,70%	285	+2,5%	-1,40%

Il faut également préciser que le nombre de primo-inscrits avec AE a été supérieur au nombre de primo-inscrits avec DE qu'en 2022, les chiffres relatifs aux DE/AE étant : 317 DE pour 199 AE en 2020, 349/281 en 2021, 349/369 en 2022, 337/278 en 2023, 338/285 en 2024 & 331/281 en 2025. Il faut pour autant s'intéresser à ce qu'il se passe dans chaque département, par ordre croissant du nombre d'AE en 2025 (figure 19.).

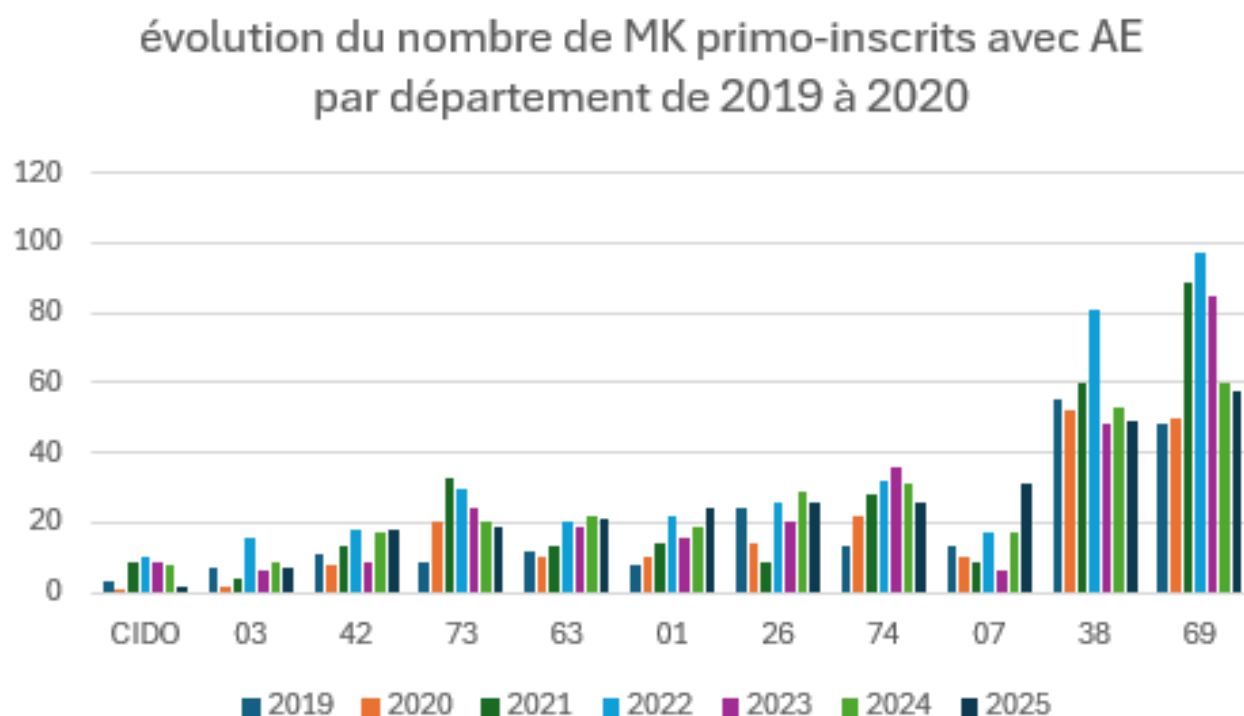


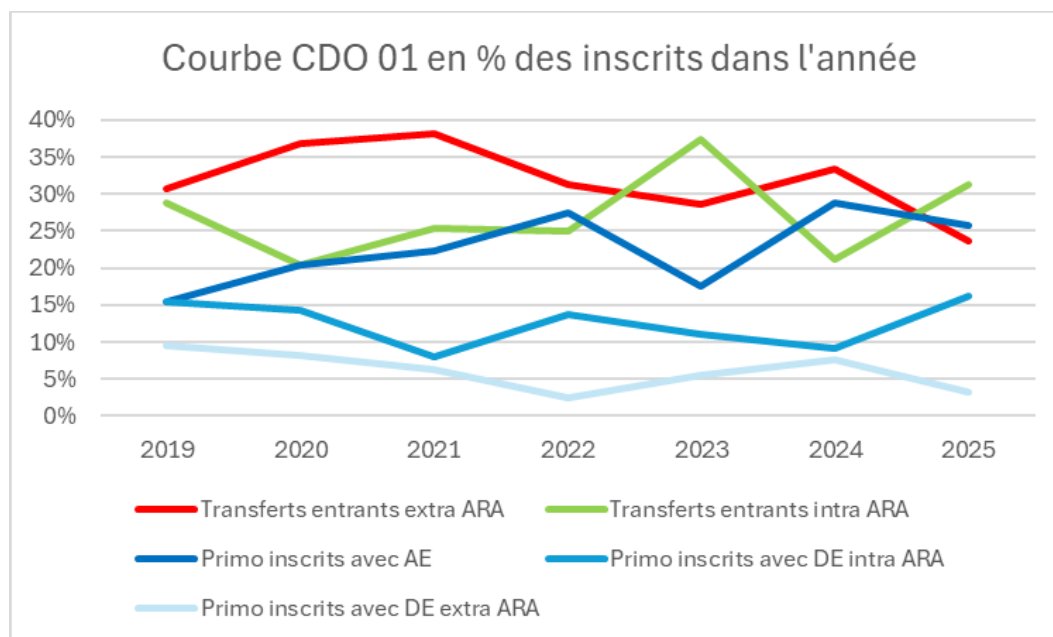
Figure 19. Primo-inscriptions avec AE par département de 2019 à 2025 par ordre croissant

		en 2020	en 2025	évolution	en 2021	2020 à 2021	en 2022	2021 à 2022	en 2023	2022 à 2023	en 2024	2023 à 2024	2024 à 2025
CIDO 15-43	nombre d'AE	1	2	+100,0%	9	+800,0%	10	+11,1%	9	-10,0%	8	-11,1%	-75,0%
	nombre de DE	12	19		16		11		10		18		
	CONSTATS	chiffres de référence faibles, avec progression du nombre d'AE jusqu'en 2022, avant descente et toujours plus de DE que d'AE											
ALLIER	nombre d'AE	2	7	+250,0%	4	+100,0%	16	+300,0%	6	-62,5%	9	+50,0%	+28,6%
	nombre de DE	15	32		27		28		11		28		
	CONSTATS	constats assez similaires que pour le CIDO 15-43, si ce n'est la remontée du nombre d'AE en 2024 et 2025											
LOIRE	nombre d'AE	8,00	18,00	+125,0%	13	+62,5%	18	+38,5%	9,00	-50,0%	17	+88,9%	+5,9%
	nombre de DE	37	64		55		53		71		62		
	CONSTATS	constats assez similaires que pour l'Allier, avec des chiffres plus élevés											
SAVOIE	nombre d'AE	20	19	-5,0%	33	+65,0%	30	-9,1%	24	-20,0%	20	-16,7%	-5,0%
	nombre de DE	13	9		11		5		6		11		
	CONSTATS	constance globale du nombre d'AE, avec des chiffres moyennement élevés, et toujours plus d'AE que de DE											
PUY-DE-DOME	nombre d'AE	10	21	+110,0%	13	+30,0%	20	+53,8%	19	-5,0%	22	+15,8%	-4,5%
	nombre de DE	38	29		54		41		46		40		
	CONSTATS	constats assez similaires que pour l'Allier et la Loire, les chiffres étant plus du même ordre que la Loire											
AIN	nombre d'AE	10	24	+140,0%	14	+40,0%	22	+57,1%	16	-27,3%	19	+18,8%	+26,3%
	nombre de DE	11	18		9		13		15		11		
	CONSTATS	à part en 2023, progression du nombre d'AE, avec des chiffres moyennement élevés, et toujours plus d'AE que de DE, sauf en 2020											
DROME	nombre d'AE	14	26	+85,7%	9	-35,7%	26	+188,9%	20	-23,1%	29	+45,0%	-10,3%
	nombre de DE	9	8		7		12		14		8		
	CONSTATS	assez comparable au Puy-de-Dôme quant aux chiffres et à la place des AE, toujours supérieur en nombre au DE											
HAUTE-SAVOIE	nombre d'AE	22	26	+18,2%	28	+27,3%	32	+14,3%	36	+12,5%	31	-13,9%	-16,1%
	nombre de DE	16	6		22		19		13		22		
	CONSTATS	avec des chiffres moyennement élevés, progression du nombre d'AE, sauf en 2024 et 2025, les AE étant toujours supérieurs aux AE											
ARDECHE	nombre d'AE	10	31	+210,0%	9	-10,0%	17	+88,9%	6	-64,7%	17	+183,3%	+82,4%
	nombre de DE	5	13		7		14		9		8		
	CONSTATS	forte progression du nombre d'AE, sauf en 2021 et 2023, le nombre de DE n'étant supérieur au nombre d'AE qu'en 2022											
ISERE	nombre d'AE	52	49	-5,8%	60	+15,4%	81	+35,0%	48	-40,7%	53	+10,4%	-7,5%
	nombre de DE	65	60		52		58		53		53		
	CONSTATS	chiffres de référence plutôt élevés, témoignant d'une stabilité avec pics en 2021 et 2022, les AE étant alors supérieurs aux DE											
RHONE	nombre d'AE	50	58	+16%	89	+78,0%	97	+9,0%	85	-12,4%	60	-29,4%	-3,3%
	nombre de DE	96	73		89		95		89		77		
	CONSTATS	stabilité sur l'ensemble, avec des chiffres élevés de 2021 à 2023, le pic étant en 2022, où les AE sont supérieurs aux DE											

Les départements, où l'on trouve un nombre suffisant de primo-inscriptions avec AE pour que celles-ci soient supérieures à celles avec DE, sont la Haute-Savoie, la Drôme, la Savoie, l'Ardèche & l'Ain. A l'inverse, les départements les moins impactés sont le Puy-de-Dôme, la Loire, l'Allier et le CIDO 15-43, ***ce qui permet d'éliminer un lien avec les présences d'instituts de formation, voire avec les niveaux d'attractivité de certains départements.*** Par ailleurs, l'Isère et le Rhône présentent globalement plus de DE que d'AE, sauf en 2021 pour l'Isère et 2022 pour les deux départements. *C'est d'ailleurs en 2022 que le plus de départements présentent plus d'AE que de DE.*

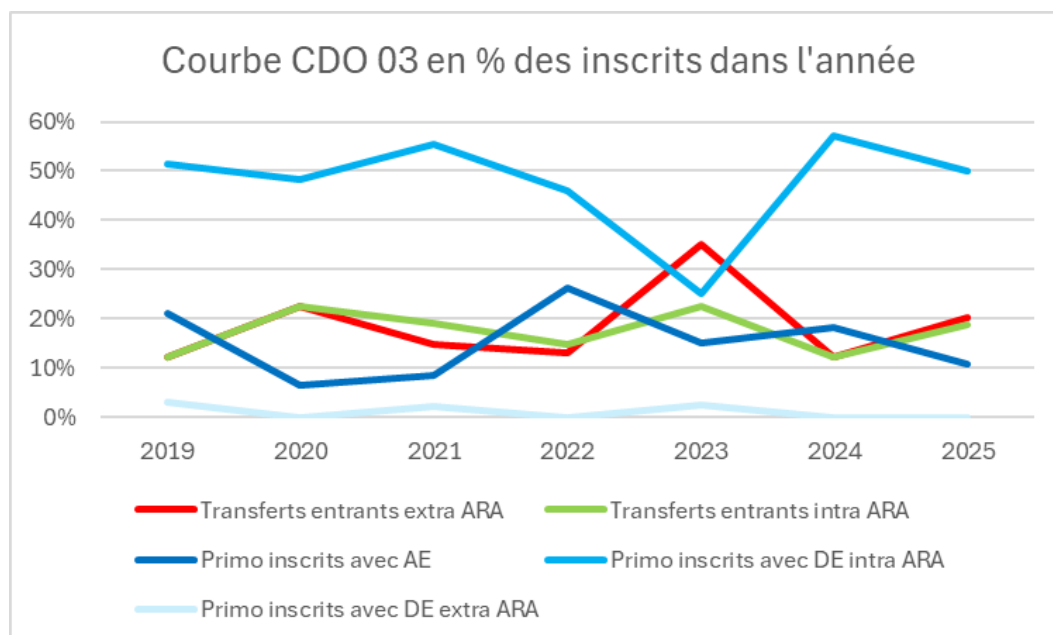
VIII. RECAPITULATIF DES FLUX PAR DEPARTEMENT

A. L'AIN



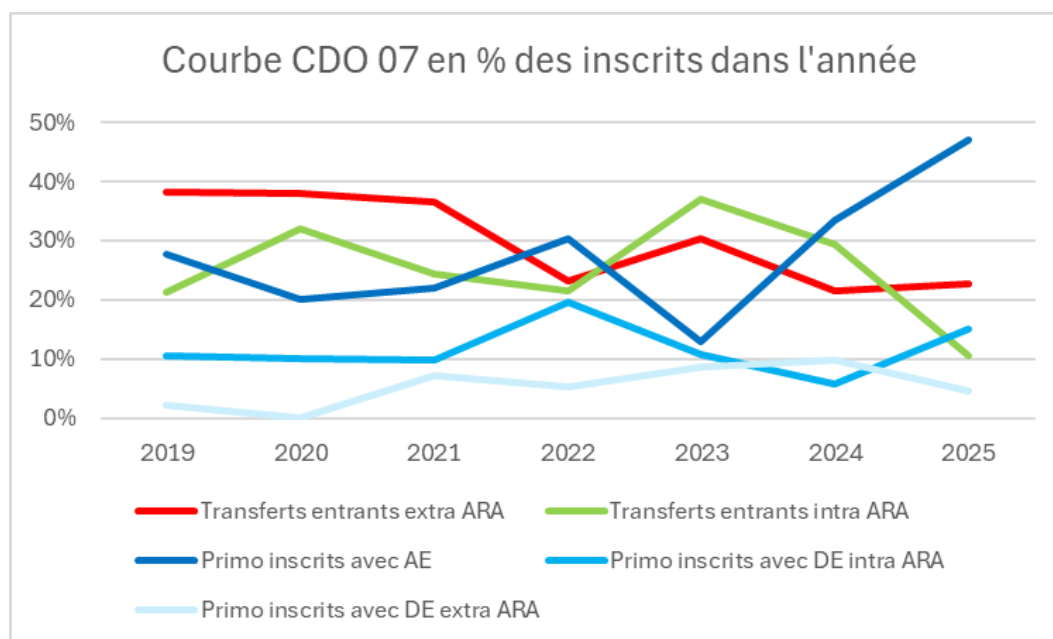
- A la hausse : les transferts entrants intra ARA et les primo-inscrits avec DE intra ARA
- A la baisse : les transferts entrants extra ARA, les primo-inscrits avec AE et les primo-inscrits avec DE extra ARA

B. L'ALLIER



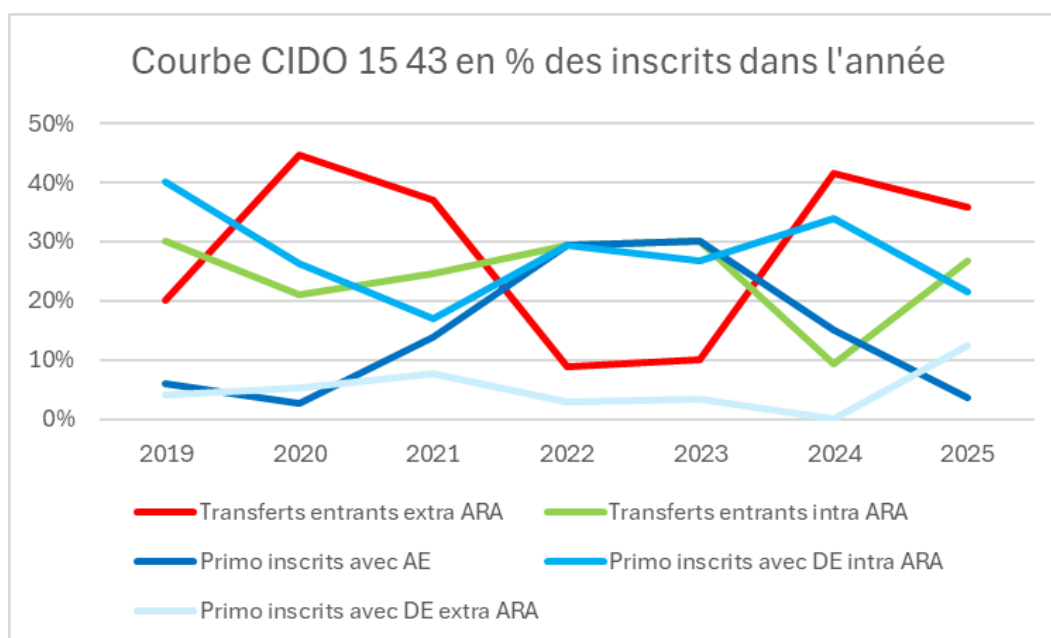
- A la hausse : les transferts extra ARA et intra ARA
- A la baisse : les primo inscrits avec AE, avec DE intra et extra ARA

C. L'ARDECHE



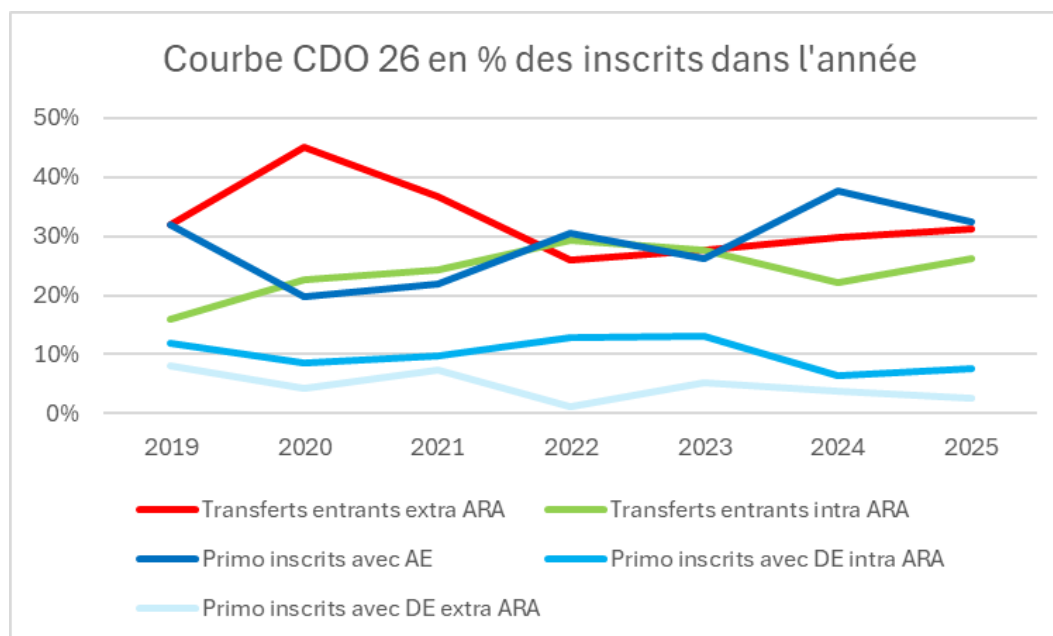
- A la hausse : les transferts extra ARA, les primo inscrits avec AE et avec DE intra ARA
- A la baisse : les transferts intra ARA et les primo inscrits avec DE extra ARA

D. LE CIDOMK 15-43



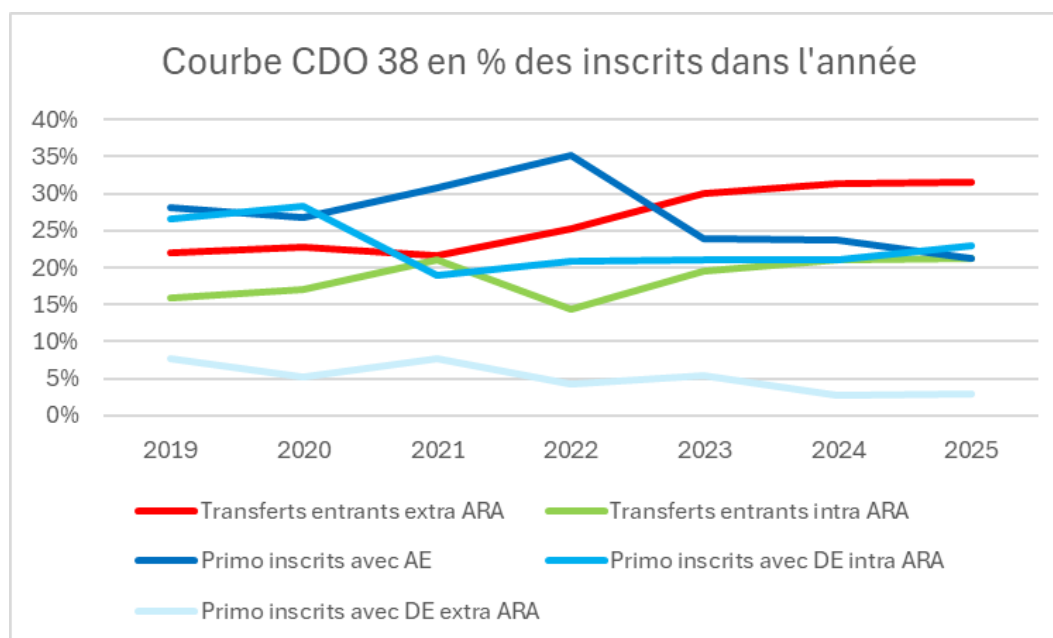
- A la hausse : les transferts intra ARA, les primo inscrits avec DE extra ARA
- A la baisse : les transferts extra ARA, les primo inscrits avec AE et avec DE intra ARA

E. LA DROME



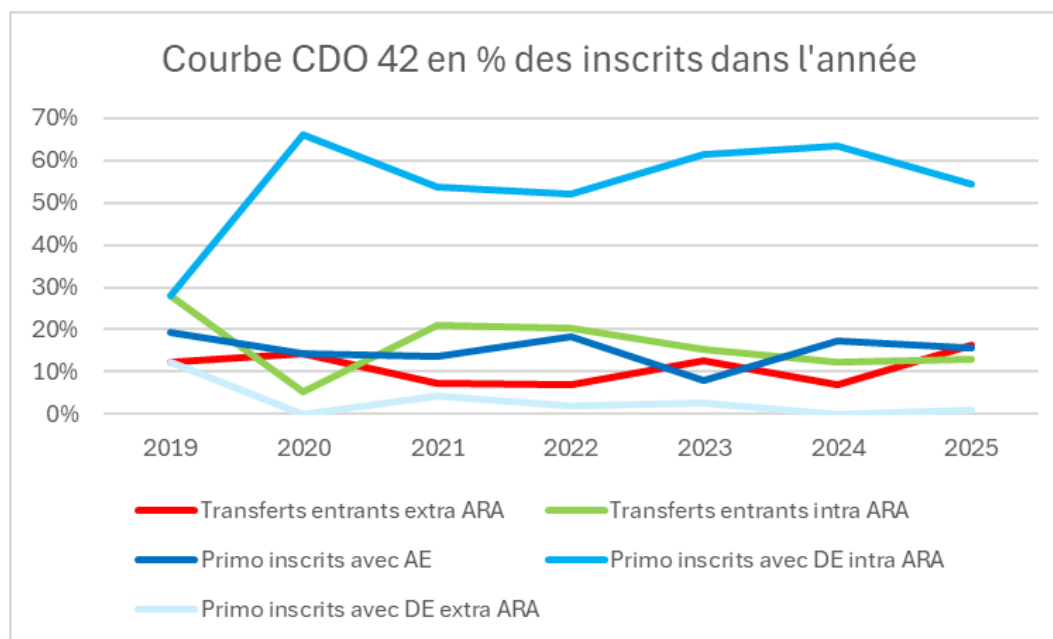
- A la hausse : les transferts intra et extra ARA, les primo inscrits avec DE intra ARA
- A la baisse : les primo inscrits avec AE et avec DE extra ARA

F. L'ISERE



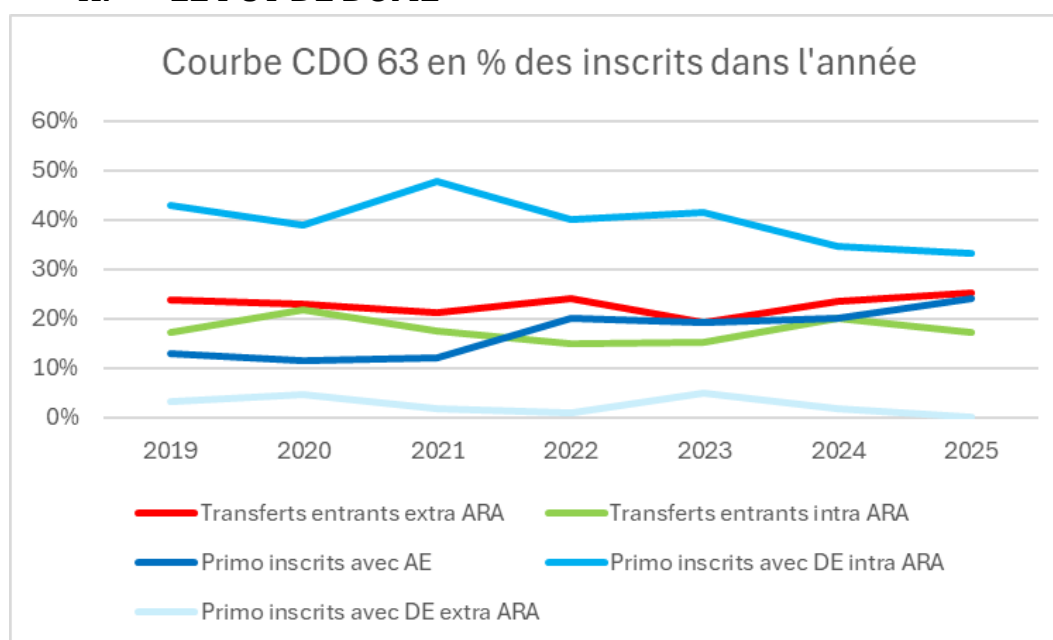
- A la hausse : les transferts extra et intra ARA, les primo inscrits avec DE intra et extra ARA
- A la baisse : les primo inscrits avec AE

G. LA LOIRE



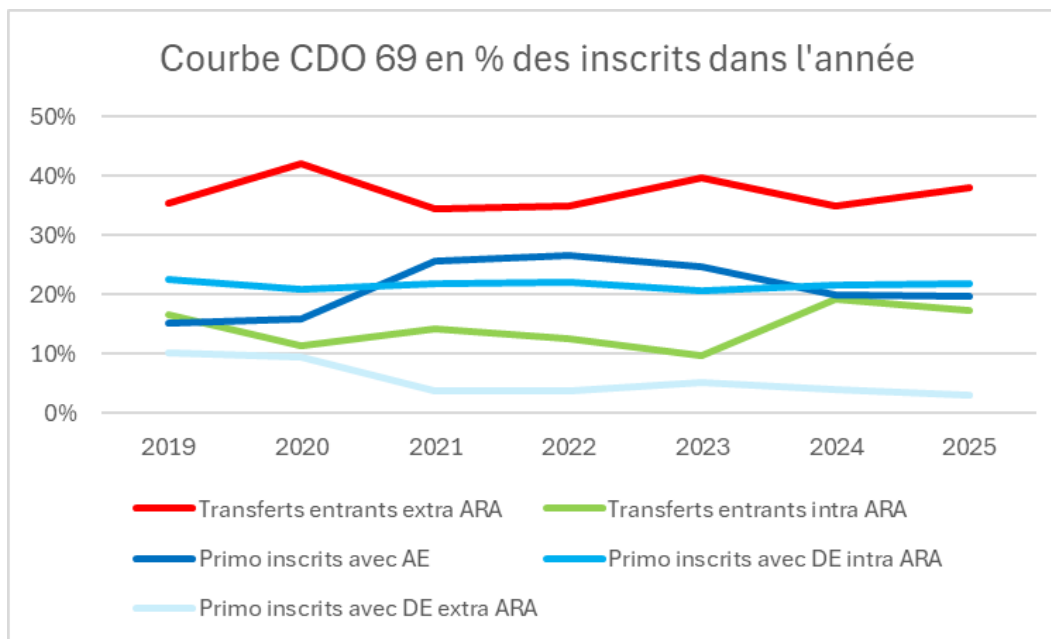
- A la hausse : les transferts extra ARA, les primo inscrits avec DE extra ARA
- A la baisse : les primo inscrits avec AE et le primo inscrits avec DE intra ARA
- Stabilité des transferts intra ARA

H. LE PUY DE DOME



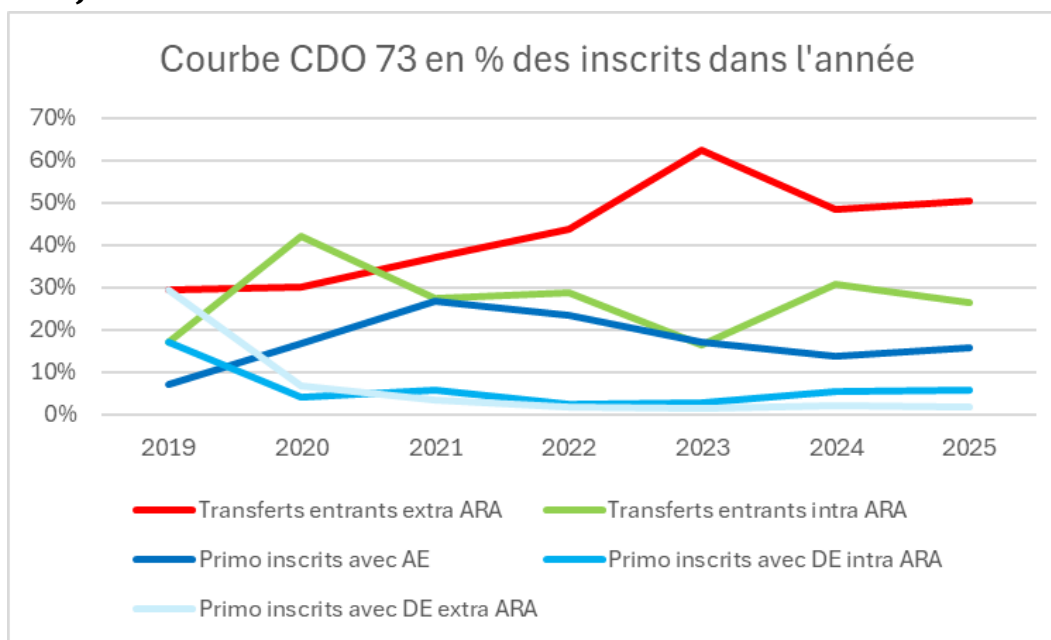
- A la hausse : les transferts extra, les primo inscrits avec AE
- A la baisse : les transferts intra ARA, le primo inscrits avec DE intra ARA et avec DE extra ARA

I. LE RHONE



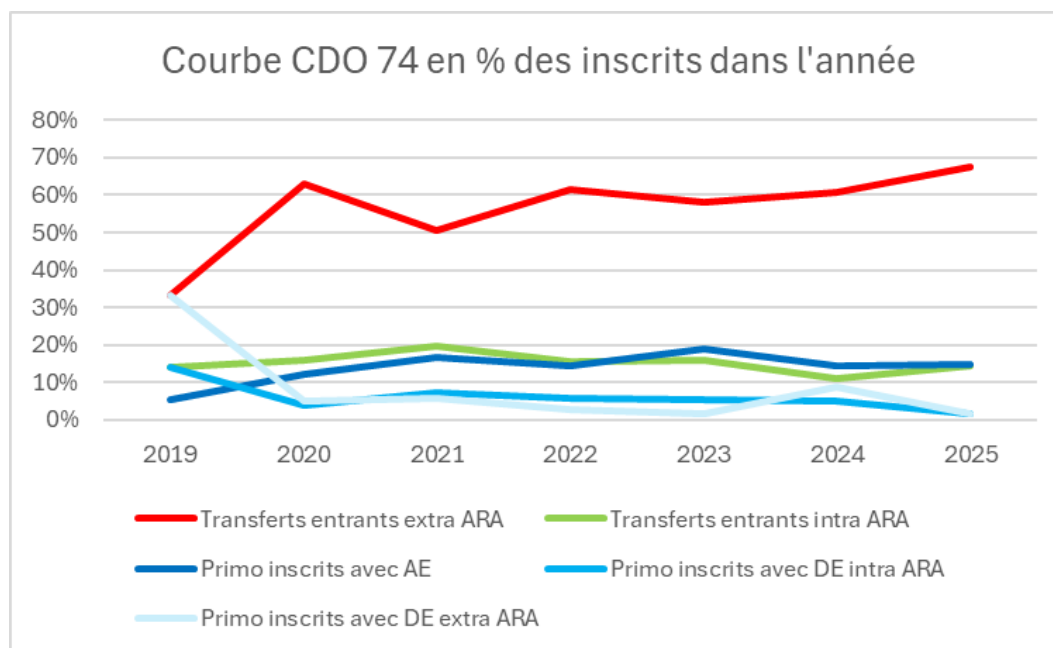
- A la hausse : les transferts extra ARA
- A la baisse : les transferts intra ARA, le primo inscrits avec DE extra ARA
- Stabilité des primo-inscriptions avec AE et avec DE intra ARA.

J. LA SAVOIE



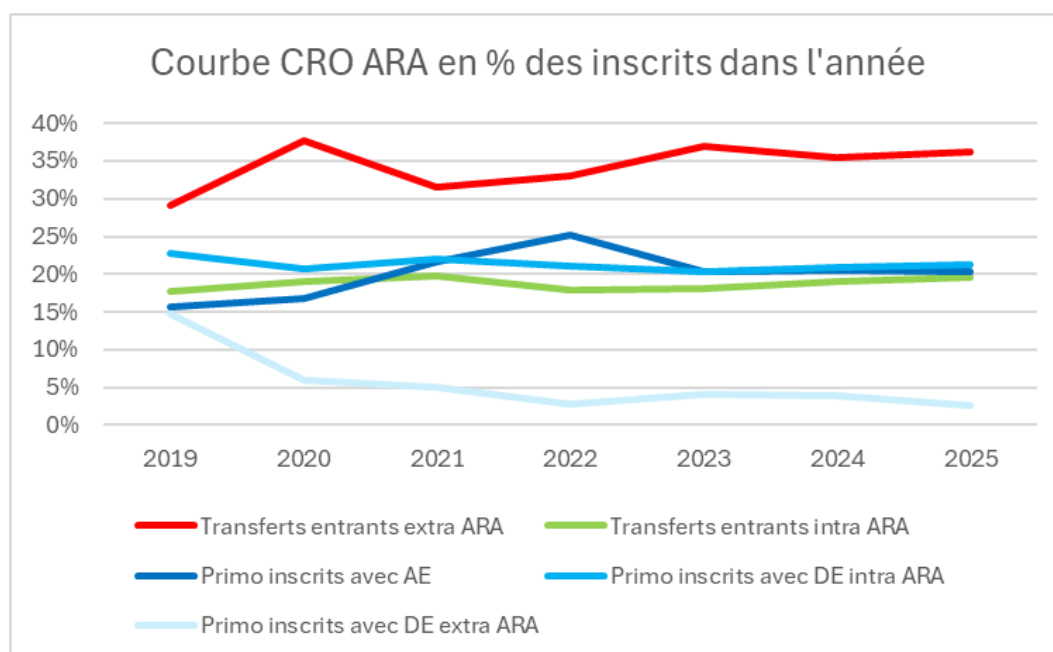
- A la hausse : les transferts extra ARA, les primo-inscriptions avec AE et avec DE intra ARA
- A la baisse : les transferts intra ARA
- Stabilité des primo inscrits avec DE extra ARA

K. LA HAUTE SAVOIE



- A la hausse : les transferts intra et extra ARA
- A la baisse : les primo-inscriptions et avec DE intra et extra ARA
- Stabilité des primo inscrits avec AE

IX. RECAPITULATIF DES FLUX POUR LA REGION ARA



(Fig.23 Courbes illustrant les flux d'inscription en ARA de 2019 à 2025)

Les courbes des flux d'inscription au niveau régional montrent une certaine stabilité en 2024 comme en 2025. Ceci traduit un effet de lissage des variations particulières que l'on peut retrouver dans chaque département.

En conclusion, le nombre de MK augmente toujours en ARA mais avec un ralentissement de la progression. Il est à noter que la profession continue de se féminiser dans la Région ARA suivant la tendance nationale.

Pour situer le nombre de MK en Région ARA par rapport aux autres Régions de France, au 31 janvier 2025, des données issues de la commission nationale sur la démographie du CNOMK indiquait que la Région ARA reste à la 2^{ème} place en effectif d'inscrits, après la région Île-de-France, suivi par la région Occitanie.

La Région ARA continue d'être attractive malgré le zonage. Ces 3 dernières années, plus de 35% des nouveaux MK en Région ARA étaient en provenance d'une autre Région (Transferts entrants extra-ARA).

Il est à noter cette année une forte augmentation du nombre de radiations (+ 22 %), ce qui place l'exercice 2025 au deuxième rang sur la période 2020-2025. Une attention toute particulière devra être portée à cette tendance dans les années à venir, afin de vérifier si notre profession subit une vague de réorientations professionnelles, en plus des départs naturels à la retraite.